

ble! Vivre ensemble! Vivre ensemble!  
re ensemble! Vivre ensemble! Vivre ensemble!  
semble! Vivre ensemble! Vivre ensemble!  
ensemble! Vivre ensemble! Vivre ensemble!  
! Vivre ensemble! Vivre ensemble! Vivre ensemble!  
e! Vivre ensemble! Vivre ensemble! Vivre ensemble!

ensemble!

Vivre



## Table des matières

Amateurisme et professionnalisme (avant-propos)	3
L'Eglise entre divisions et unité (Conseil synodal)	4
Relations institutionnelles	6
Se mettre ensemble au service du Christ (Régions)	8
Rester au service malgré les tensions et les difficultés (Office de la chancellerie et des finances)	14
Une communication au service de la mission (Office information et communication)	16
Office des ressources humaines	18
L'Eglise au cœur de la société (Office Eglise et société)	20
Lieux phares	22
Une formation et un accompagnement pour tous les âges de la vie (Service formation et accompagnement)	24
Diakona, un ministère exigeant (Service santé et solidarité)	28
Terre Nouvelle à la croisée des chemins (Service Terre Nouvelle)	32
Entre exploration et services rendus (Service vie communautaire et culturelle)	34
Les Missions exercées en commun (MiCo)	36
Le Labo Khi, Recherche & Développement	38
Nouvelle Constitution sous toit (Fédération des Eglises protestantes de Suisse)	40
Mutualisation et réseau (Conférence des Eglises réformées de Suisse romande)	42
Mise en perspective	44
Suivi des résolutions et décisions du Synode (CS)	45



## Amateurisme et professionnalisme

L'Eglise est la grande famille de tous les amateurs de Dieu engagés dans la suivance du Christ et dans le souffle de l'Esprit. Des amateurs appelés à aimer leur Dieu, de tout leur cœur, de toute leur âme, de toute leur force, et de toute leur pensée ; et leur prochain comme eux-mêmes selon la belle formule de l'Evangile de Luc.

Des amateurs de Dieu qui partagent avec l'apôtre Paul cette certitude que rien ne pourra jamais les séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ.

Des amateurs aimés en premier par Dieu lui-même, sans conditions, libres et responsables d'accepter cet amour et d'en vivre dans la confiance, ou de l'ignorer.

Des amateurs de Dieu donc... qui s'efforcent de lui obéir et qui ont envie de donner le meilleur d'eux-mêmes non pas pour être aimés, mais parce qu'ils se savent aimés.

Ainsi dans la foi, les efforts et la rigueur ne sont pas la recherche d'un mérite mais une action de grâce ; le professionnalisme n'est pas une quête de reconnaissance mais l'expression de ma reconnaissance ! De même les lois ne m'apparaissent pas comme des diktats mais comme des balises ; les procédures pas comme des contraintes mais comme des guides ; les formations pas comme des exigences mais comme des opportunités ; les évaluations pas comme des jugements mais comme des conseils ; et l'exercice de l'autorité comme un service plutôt qu'un pouvoir... Le renversement est complet ; les exigences n'en sont que plus fortes. Calvin parlait de l'usage didactique de la loi...

A l'inverse, nous percevons aujourd'hui plus que hier en Eglise une tendance à déprécier et donc à négliger la dimension institutionnelle de l'Eglise – ses formes organiques et règles de

gestion administrative, juridique et financière - comme si elle était opposée à sa dimension spirituelle et fraternelle.

La commission de gestion parlait dans son rapport sur l'année 2017 de deux visions, que l'on retrouve cette année encore, « la première mettant en avant l'humain et au second plan l'aspect des règles et procédures à respecter ; la deuxième, bien que reconnaissant l'importance de l'humain, donnant la priorité au respect des règles et procédures. »

Ces deux visions ont souvent été opposées jusqu'au Synode dans l'appel fréquent à « ne pas gérer l'Eglise comme une entreprise » quand bien même personne ne souhaite renoncer à son statut de droit public et à la généreuse subvention qu'il autorise.

Le prix de cette grâce est d'accepter que l'EERV n'est pas seulement une grande fraternité d'amateurs de Dieu engagés dans la suivance du Christ et dans le souffle de l'Esprit, mais qu'elle est aussi une institution de droit public soumise aux principes civils de bonne gouvernance.

Dès lors et à la suite des réflexions du théologien Dietrich Bonhoeffer sur le prix de la grâce, évitons d'opposer le professionnalisme que notre ecclésialité requiert, tant dans son témoignage de l'Evangile que dans sa gestion, à l'amateurisme qu'elle suppose de chacune et chacun.



## L'Eglise entre divisions et unité

### La vie du Conseil synodal (CS)

Le CS a tenu 43 séances ordinaires le mardi matin. Une quinzaine de séances ont été prolongées pour approfondir un sujet ou rencontrer soit les responsables d'offices et de services, soit les commissions permanentes du Synode. Le CS a par ailleurs pris part, en délégation, à de très nombreuses séances de travail tant à l'interne de l'EERV qu'avec des partenaires externes.

Les difficultés à l'interne du collège et plus globalement dans l'ensemble de la Maison des Cèdres – déjà mentionnées dans le rapport 2017 – se sont intensifiées au cours du premier semestre 2018. Elles ont abouti d'une part à la décision du CS de retirer la répondeance de l'Office des ressources humaines à John Christin et d'autre part à une demande d'audit de la Maison des Cèdres émanant de l'Association des laïcs salariés (ALS), deux éléments marquants qui ont largement occupé le CS tout au long du deuxième semestre 2018. L'énergie qu'il y a consacrée a freiné la conduite ordinaire de l'Eglise dans sa mission et l'avancement de certains dossiers.

La décision du CS d'un changement de répondeant du CS pour l'ORH résulte pour une part d'une prise de conscience de la responsabilité du CS dans le manque de suivi et de lien avec l'ORH, et pour une autre part du manque d'exigence de John Christin quant à la gestion administrative, financière et juridique de l'ORH. Quelques jours plus tard, ce dernier a décidé de remettre sa démission au Synode. La révélation d'éléments confidentiels a conduit le Synode, dans un débat à huis-clos, à demander à la commission de gestion d'investiguer sur l'année en cours. Son rapport, présenté au Synode en décembre 2018, n'a pas donné lieu à un réel débat ; il est donc difficile d'en tirer des enseignements partagés. Parallèlement à cela, le CS a pris l'initiative de formaliser un « mémento interne du fonctionnement du Conseil synodal » dont l'utilité s'est tout de suite révélée utile pour la gestion de dossiers délicats.

La demande de l'Association des laïcs salariés d'un audit de la Maison des Cèdres a, quant à elle, été reprise après l'été par le CS. En concertation avec le président de l'ALS et avec un représentant du comité de la Ministérielle, un mandat d'audit afin d'analyser la structure organisationnelle et les relations interpersonnelles au sein de la Maison des Cèdres a été confié à Mme Anne-Marie van Rampaey. Son

travail s'est déroulé de novembre 2018 à février 2019. Le CS veillera à prendre des mesures découlant dudit rapport en les adaptant à la spécificité de l'institution. D'autres impulsions demanderont une élaboration commune avec une délégation du personnel dans un processus participatif.

Le 1<sup>er</sup> octobre, le CS a accueilli Boris Voirol lors d'une journée de retraite bienfaitrice pour chacune et chacun. Le 9 octobre en séance, il a décidé de la nouvelle répartition des dicastères et lui a confié la répondeance de l'ORH du fait de ses compétences en management. Sa prise en main des dossiers a dû se faire rapidement en raison d'un arrêt de travail prolongé du responsable de l'Office. Ses analyses, après 100 jours d'activité, lui ont permis dès janvier 2019 de soumettre au Conseil synodal des propositions de mesures à prendre.

### Des accompagnements bénéfiques

Durant cette année pour le moins mouvementée, le CS a bénéficié de l'accompagnement très bénéfique d'un superviseur totalement indépendant de l'EERV.

Par ailleurs, en fin d'année, le pasteur retraité Paul-Emile Schwitzguébel a été engagé à temps partiel pour assurer l'aumônerie de la Maison des Cèdres et du CS qui se réjouit de cette offre d'accompagnement spirituel au sein de la maisonnée.

### Dossier Dotations

Le refus d'entrée en matière du Synode sur le rapport du CS relatif aux enveloppes de dotations en mars 2018 est l'un des symptômes de la méfiance qui s'est progressivement installée entre une partie des délégués et le CS. Dans ce contexte, l'accord trouvé avec les motionnaires en janvier 2018 n'a pas suffi à apaiser les débats. Profondément divisé, le Synode a préféré surseoir. De nouvelles motions, déposées en vue du Synode de juin 2018 ont conduit à l'élection en septembre d'un groupe de travail sur les dotations. Ce dernier, composé de quatorze personnes élues par le Synode, quatre désignées par le CS et quatre délégués du CS a travaillé sous la conduite de Jean-Luc Blondel, facilitateur. Sur la base d'un important travail d'information, des résultats d'un sondage auprès de tous les lieux d'Eglise et de rencontres ciblées avec quelques partenaires incontournables, le groupe a rendu en décembre un « rapport participatif et fédérateur ».



### **Gestion courante**

Malgré les difficultés traversées, la gestion ordinaire de l'EERV a été assurée grâce à l'engagement de chacune et de chacun. Avec le renfort temporaire du Service formation et accompagnement, le chantier catéchèse avance enfin, quand bien même on reste loin des objectifs du programme de législature. Quelques chantiers synodaux chronophages (convention de subventionnement, création d'une fondation immobilière) prennent du retard ; de même, de nombreux projets paroissiaux (Chavannes, Payerne, ...), régionaux (El Jire) ou cantonaux (Chavannes, Maison de la diaconie) peinent à voir le jour d'une part faute de détermination, de forces et de moyens à l'interne de l'Eglise et d'autre part à cause de lourdeurs administratives et d'indécisions politiques.

Certains de ces aspects sont explicités au fil du présent rapport.

Cerise sur le gâteau : sans locataire depuis fin 2017 et dans l'attente d'une démolition retardée du fait d'un recours, la maison propriété de l'EERV à la rue de l'école de Céramique à Chavannes est occupée par des squatters depuis le printemps 2018. D'entente avec son conseil juridique, la Police de l'Ouest et la Police cantonale, le Conseil synodal a privilégié le dialogue et convenu par convention de la fin de l'occupation dès que les travaux pourront être programmés ou en cas de non-respect des engagements pris par le collectif Ikeke.



## Relations institutionnelles

*Les relations institutionnelles entretenues par le Conseil synodal avec l'ensemble des partenaires sont essentielles à la stabilité et au rayonnement de l'EERV dans la société. Complémentaires des relations de proximité tissées par les lieux d'Eglise avec les autorités communales et les partenaires institutionnels, elles fixent le cadre général des collaborations entre notre Eglise et la société civile.*

### Etat de Vaud

Le Conseil synodal se réjouit de la qualité et de la stabilité des relations qu'il entretient avec de nombreux partenaires de l'Etat de Vaud. Il souligne une fois encore le rôle de facilitateur d'Eric Golaz, délégué de l'Etat aux Affaires religieuses, et le soutien affiché de la conseillère d'Etat Béatrice Métraux aux Eglises reconnues de droit public dans l'accomplissement de leur mission. Ces relations de confiance ont permis une bonne préparation des négociations avec la délégation du Conseil d'Etat concernant la subvention 2020-2024. En bonne voie, ces négociations devraient être finalisées d'ici Pâques 2019 afin que les sommes convenues puissent être intégrées aux budgets 2020 des Eglises comme de l'Etat.

A côté de ces négociations, le CS a poursuivi – le plus souvent en partenariat avec l'Eglise catholique – les relations avec cinq départements :

- Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) pour ce qui touche à l'évolution du dossier « éthique et culture religieuse » et aux aumôneries œcuméniques dans les établissements de formation (gymnases, écoles professionnelles, hautes écoles et université).
- Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), concernant les partenariats et aumôneries des CMS, des EMS ou des hôpitaux.
- Le Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) pour ce qui touche à l'aumônerie du monde agricole, aux Jeux olympiques de la Jeunesse à Lausanne en 2020 et au Service de la population (SPOP).
- Le Département des finances et des relations extérieures (DFIRE), concernant les cures, les monuments historiques et les questions financières.

- Enfin le Département des institutions et de la sécurité (DIS), concernant l'équipe de soutien d'urgence (ESU) et l'aumônerie des prisons, ainsi que les relations régulières avec le chargé aux Affaires religieuses et la conseillère d'Etat, cheffe du département, concernant la subvention, la vie des Eglises et la reconnaissance d'autres communautés religieuses.

### Préfectures et communes

Le Conseil synodal entretient de très bonnes relations avec l'ensemble du corps préfectoral ; à la demande des paroisses et Régions, il peut être appelé à être en contact avec quelques communes.

En 2018, il a été chargé par le Conseil d'Etat de prendre des contacts avec la préfecture et quelques communes du Gros-de-Vaud en vue de la dissolution des confréries ; il a eu de très nombreux contacts avec la commune de Payerne pour traiter de l'abbatiale et du café du marché ainsi qu'avec la commune de Lausanne pour traiter de Saint-Laurent-Eglise et de l'esprit saint et pour tenter de faire avancer le projet de maison de la diaconie à Sévelin.

### Faculté de Théologie et des sciences des religions (FTSR)

Une délégation du Conseil synodal a rencontré le décanat à trois reprises ; il se réjouit de la bonne collaboration des deux facultés de théologie romandes entre elles et avec l'Office protestant de la formation.

### L'Eglise catholique

La collaboration étroite avec l'Eglise catholique dans le canton de Vaud ne saurait être traitée uniquement dans une perspective institutionnelle ; c'est pourquoi le lecteur retrouvera de nombreux reflets de cette collaboration dans les pages sur l'œcuménisme et sur les missions communes notamment.

Pour autant, il convient ici de dire avec reconnaissance l'excellente collaboration des deux Eglises de droit public dans tous les dossiers institutionnels qu'elles sont appelées à conduire ensemble. Les rencontres bisannuelles des Conseils d'Eglise, les rencontres régulières



de l'oecumene (vicaire épiscopal + secrétaire général de la FEDEC-VD et vice-présidente + président du CS) et de la Commission de coordination des missions exercées en commun (CoCoMiCo) permettent de tisser de réels liens de communion et d'action.



## Se mettre ensemble au service du Christ

*A la lecture des rapports annuels des Régions, on prend la mesure de la grande richesse des activités et de l'engagement important des différents acteurs. Conscients des difficultés auxquelles l'EERV est confrontée, les conseils régionaux (CR) s'impliquent avec persévérance pour stimuler et faire vivre les Régions.*

Pour les CR, l'année 2018 a été marquée par de nombreuses repourvues de postes ministériels ainsi que par le travail de préparation du renouvellement des conseils et autres fonctions électives. Pour répondre aux défis actuels, de nombreuses rencontres ont permis de mener des réflexions pour faire émerger des idées novatrices. Dans ce sens, l'appui du Labo Khi, (Recherche & Développement), a été d'une aide précieuse pour plusieurs conseils. Les questions financières restent un thème préoccupant pour beaucoup.

### Dotations – Forces vives

Alors que le débat du Synode sur les dotations est en cours au moment de la rédaction de ces lignes, l'EERV vit des années de transition délicate, mettant particulièrement en avant les questions d'effectifs. Incompréhensions, crispations et inquiétudes se font jour, alors que menacent fatigues, surcharges et péjoration d'état de santé de l'un ou l'autre.

Mandaté par l'Assemblée régionale (AR), le CR de la Région 2 Morges – Aubonne a mis sur pied un groupe de travail, composé de délégués des paroisses et des services communautaires. Ce groupe avait trois objectifs : prendre en compte la diminution de la dotation, se pencher sur un renouvellement d'activité pour augmenter le contact avec les distanciés de l'Eglise et proposer une organisation assez souple pour absorber les probables vacances de postes tout en préservant la vie communautaire dans la Région et le service à toute la population.

L'enjeu était de taille. Le groupe a rencontré quelques difficultés dans son parcours. Le rôle et le travail des animateurs ont été déterminants pour garder la cohésion et le cap. Après six soirées de rencontre, il a pu présenter quatre possibilités d'organisation à l'AR qui a fait le choix d'un modèle qui sera présenté une nouvelle fois en 2019, après un dernier toilettage. Le modèle se décline comme suit : l'ensemble régional Morges - Aubonne prévoit une organisation souple par laquelle tous les lieux d'Eglise soutiennent ceux qui ont un poste vacant. Ils le font en offrant du temps de travail de leur ministre, proportionnellement à leur dotation. Un calcul complexe, mais équitable et transparent, définit combien d'heures de travail ministériel par an chaque lieu d'Eglise donne ou reçoit. Les conseils décident quelles

activités ils vont demander aux collègues, et ces soutiens seront organisés en colloque régional sous la responsabilité du coordinateur et du Conseil régional, en réalisant les économies possibles et utilisant les charismes des uns et des autres.

Pour la deuxième fois, la Région 1 La Côte a organisé une journée « États généraux » pour ministres, paroissiens et membres du CR. Organisée conjointement par une délégation du CR et du Labo Khi, cette journée a réuni une septantaine de personnes pour travailler sur quatre projets régionaux, dont trois ont déjà pu être lancés en cours d'année.

Après quelques années marquées par le départ échelonné de plusieurs ministres, dont les postes ont pu être repourvus tantôt directement, tantôt après un remplacement de quelques mois, la Région 6 Joux - Orbe arrive à une situation plus délicate à l'été 2019. A la perspective de la période de pénurie de ministres au-devant de laquelle va l'EERV ces prochaines années, et de ses conséquences pour cette Région, le CR a entamé un travail de réflexion il y a deux ans déjà : comment anticiper ce genre de situation en intensifiant le travail commun ? Chaque paroisse et chaque ministre sera appelé à une vision et à une gestion régionale du travail.

### Renouvellement des conseils

Le renouvellement des instances législatives et exécutives de notre Eglise occupe et préoccupe les esprits. Face à l'évolution des compétences pour remplir le rôle de conseiller et à l'ampleur de la tâche, la recherche de bénévoles est un véritable souci pour beaucoup de conseils. Une voix parmi d'autres est celle d'une présidente de CR :

« La professionnalisation ou l'externalisation de prestations, par exemple financières, vers des professionnels, non-membres des conseils de bénévoles, va peut-être se voir de plus en plus fréquemment. Dans le monde complexe, éventuellement « liquide », dans lequel nous évoluons, la bonne volonté ne suffit plus pour remplir des tâches exigeantes ; dans d'autres cas, une certaine usure finit par fatiguer, voire épuiser. Quelques personnes en cette fin de législature, s'en vont dans l'aigreur. N'est-ce pas dommage ? »





## Relève 2019

Pour répondre au défi du renouvellement des forces laïques, un concept *Relève 2019* a été conçu conjointement par l'Office des ressources humaines (ORH) et le Labo Khi. A cet effet, une brochure a été élaborée pour accompagner les conseils. Offerte à chaque conseiller, elle contient des éléments de réflexion et d'action, des balises sur le chemin vers la relève en vue de la prochaine législature. Les textes et outils concernent aussi bien la recherche de nouveaux conseillers que les conseils actuels. En parallèle, il y a eu l'ouverture d'une page web dédiée aux conseils, régulièrement complétée et mise à jour, avec de nombreux documents à télécharger.

Pour la mise en route du processus, quatre soirées cantonales d'impulsion ont réuni une trentaine de personnes à chaque fois. Par ailleurs, Magda Eggimann, pasteure à l'ORH et responsable de la formation des conseils, a animé de nombreuses séances de travail avec des conseils.

### Journée des conseillers à Vaumarcus

La première Journée cantonale des conseils a eu lieu le 28 avril à la Fondation le Camp, à Vaumarcus. Quelque 250 personnes ont répondu à l'invitation du CS. Initialement il était prévu de travailler sur le thème des dotations, mais comme le Synode n'était pas entré en matière sur le rapport du CS, le programme a été modifié. L'équipe organisatrice, formée des pasteurs Magda Eggimann, Nicolas Besson, Serge Molla et Simon Weber, assistée de Mirja Nicollier, collaboratrice du Labo Khi, a imaginé une journée de spiritualité partagée, centrée sur l'essentiel pour donner sens à notre engagement. Les regards lumineux des uns et des autres ont témoigné de l'intensité des moments partagés. Les échos positifs des CR montrent l'importance à accorder à ces temps de rencontre et d'échange autour de ce qui nous unit en Eglise.

### Visites d'Eglise du Conseil synodal aux CR

Au vu des nombreux liens tissés ces dernières années avec les Régions, le Conseil synodal (CS) a pris la décision d'alléger ses visites d'Eglise. Pour lui, ces rencontres sont avant tout un lieu de partage et de reconnaissance. Il s'est donné pour rôle d'écouter le ressenti des CR et s'est mis à disposition pour répondre à d'éventuelles questions. Une délégation de deux conseillers a assisté à une séance de chaque CR entre août et octobre 2018.

L'accueil des CR a été chaleureux. Variés et divers, les échanges de bonne tenue ont offert au CS une vue d'ensemble des Régions. Les extraits des procès-verbaux reflètent bien la richesse des rencontres. Les thèmes fréquemment abordés portaient sur l'identité et le rôle des CR dans l'EERV et plus globalement dans la société actuelle, le renouvellement des conseils, les finances, les relations entre les CR et les autres acteurs, tels les conseils paroissiaux (CP), les conseils de services communautaires (CSC) et les délégués du Synode.

Voici quelques reflets :

#### **Organisation et fonctionnement du CR :**

Des rencontres régulières entre le CR et les présidents des CP et CSC sont organisées dans toutes les Régions. Des rencontres sont parfois organisées avec tous les conseils d'une Région. Les rôles des uns et des autres sont, dans certains lieux, mal connus ou pas assez précis. Les présidents de CR relèvent une lourdeur des charges. Plusieurs Régions ont constitué des « Sous-Régions » pour les activités.

**Remarques relevées par les CR :** Si les CR expriment de la reconnaissance pour les projets qui ont pu être mis en œuvre, beaucoup relèvent la difficulté de faire circuler l'information entre les différents organes de la Région (AR, CSC) et les paroisses.

Les liens avec les délégués du Synode manquent parfois ou ne sont pas satisfaisants.

#### **Difficultés liées aux RH/Colloque régionaux des ministres :**

plusieurs présidents de CR se sont plaints du manque d'informations et ont le sentiment d'avoir peu d'emprise sur les repourvues qui se jouent entre l'ORH, les coordinateurs et le colloque des ministres ! Les remplacements sont difficiles à organiser à l'interne de la Région lorsqu'il y a peu de ministres à disposition.

**Préoccupations :** de nombreuses paroisses sont repliées sur elles-mêmes ; des problèmes financiers plombent la vitalité de quelques paroisses ; ambiance peu sereine du Synode.

**Le Forum des Régions** ainsi que les rencontres des trésoriers sont perçus comme stimulants et utiles. Si le Forum de Régions permet de s'informer, d'échanger et de mieux se connaître, l'accent devrait être mis davantage sur les possibilités d'échanges que l'occasion pour le CS de donner un maximum d'informations. Par ailleurs, plusieurs CR s'interrogent sur le rôle et la pertinence des CSC. Quelle souplesse à l'avenir?



**Les CR émettent le souhait** que le CS les soutienne dans la mise en place d'un bon fonctionnement des conseils, notamment dans la question des flux d'information entre les différents organes et lieux (par une éventuelle formation ?).

### Projets communautaires coup de cœur

**Région 1** – *Sapin Solidaire* : ce projet initié par Kevin Bonzon, pasteur à Nyon, a été un franc succès largement relayé par la presse. « Aller, partir, rejoindre la population, aller à la rencontre des autres dans l'esprit de Noël : donner, offrir, partager, être présent, vivre de solidarité. » Voilà la vision portée par le comité d'organisation. La création d'un sapin solidaire qui regroupe toute la population de Nyon et ses alentours, un lieu convivial où chacun peut venir pour donner et recevoir en même temps. Les familles qui vivent une fin d'année financièrement difficile ont pu s'adresser à différents lieux pour demander un cadeau pour leurs enfants. Le comité a ensuite créé de jolies petites cartes sur lesquelles figuraient le prénom de l'enfant, son sexe, son âge, et le type de cadeau qu'il désirait recevoir. Ces cartes ont été pendues au sapin à côté du cabanon de Noël à l'intention des personnes qui souhaitaient aller acheter un cadeau pour ces enfants. Ensuite les cadeaux ont été déposés dans le cabanon et amenés aux familles les 23 et 24 décembre.

**Région 2** – Quatre concerts spirituels pour Vendredi saint, Pâques, l'Ascension et Pentecôte ont été organisés en partenariat entre les « Arts Lyriques & Cie » et la paroisse de Saint-Prex – Lussy - Vufflens. Ce partenariat a offert une formation de qualité à de jeunes chanteurs, leur a donné l'occasion de travailler un répertoire spirituel et de mieux approcher le sens du sacré. Les concerts se sont déroulés dans un lieu de culte et ont permis à un large public de se laisser toucher par cette dimension du sacré.

**Région 3** – L'année a été ponctuée par plusieurs célébrations importantes, regroupant la communauté des membres des paroisses de la Région : un culte régional qui a coïncidé avec l'anniversaire des 20 ans de la Cascade, un culte radiodiffusé avec une chorale *ad hoc*, ainsi que des poèmes slammés.

**Région 4** – Touchés par la situation de certains paysans de montagne suisses, une vingtaine de jeunes Lausannois protestants se sont engagés pour leur apporter une aide concrète pendant deux semaines. L'objectif de ces jeunes consistait à soutenir le travail d'une famille de paysans vivant près de Péry Reuchnette (BE), en lui apportant de l'aide aux

tâches quotidiennes ainsi qu'à la réalisation d'un biotope humide, bénéfique à l'écosystème local. Afin de pouvoir réaliser le projet, ils se sont mobilisés pour faire une recherche de fonds susceptible de financer le matériel nécessaire. Leur expérience a été relayée sur leur page Facebook et leur site internet.

**Région 5** – Une journée de réflexion et de construction d'Eglise, conduite par le responsable de Recherche & Développement, à laquelle tous les conseils de la Région étaient représentés, a permis de faire découvrir des méthodes de développement pour passer d'une idée à un projet. Avec la conviction qu'il est possible d'inventer l'Eglise, de créer et de sortir des cadres établis, plusieurs pistes ont été approfondies, dont l'une est devenue projet sous le nom d'*Eglise Ouverte*.

« Ce projet constitué autour d'un lieu, le temple d'Echallens récemment rénové, et du pasteur Christian Vez, vise à offrir des célébrations, spectacles et autres activités à la génération des 25-45 ans habitant le Gros-de-Vaud. Le démarrage de ce projet à l'automne 2018 a suscité de l'intérêt, réunissant entre 50 et 150 personnes pour diverses activités. Un dialogue constant avec la paroisse d'Echallens accompagne ce projet afin de soigner les liens et interactions au niveau local. »

**Région 6** – « Les *Kidsgames* 2018 : 180 enfants issus des Eglises catholique, réformée, évangélique de la Région, et de l'Armée du Salut d'Orbe, ont vécu une semaine riche et intense, faite de sport, de partage autour de questions de vie et de foi, de temps de louange, de découverte ludique et animée de récits bibliques... Ces *Kidsgames* sont une valeur sûre de notre Région ! »

**Région 7** – Parmi quelques projets régionaux, il y a celui qui se nomme *Activité Cadeau* : Tous les bénévoles de la Région ont été invités au spectacle « Du bon usage des crises ». Le texte de Christiane Singer a été dit par une comédienne, entrecoupé par des airs de harpe improvisés, et mis en scène par Christian Vez. Ce fut un temps de méditation fécond très apprécié par tous les participants.

**Région 8** – « Dans la Région La Broye, l'association Cumpanis, liée au CSC Présence et solidarité, offre dans son local de Moudon des stages professionnels à des 15-25 ans restés sans formation, ainsi qu'un soutien administratif pour les migrants et demandeurs d'emploi de la région ; des cours d'informatique gratuits sont également proposés aux seniors. Le succès est au rendez-vous et les intéressés affluent de toute la Broye. Certains viennent même en dehors des heures de cours pour



prendre un café, échanger, se confier et discuter avec le diacre Bernard Gobalet : Cumpanis représente ainsi un lieu de vie important pour toute notre région et témoigne de l'Évangile bien au-delà du cercle ecclésial. »

**Région 9** – Le conseil du CSC Présence et solidarité est actif auprès des migrants avec les différents acteurs du forum social régional et en particulier avec les groupes de travail autour des quartiers solidaires de Pully et Lutry. C'est à l'occasion de la journée régionale des solidarités que le spectacle « L'Odyssée des femmes de notre temps » a pu être apprécié par plus de 200 personnes. Ce spectacle est né d'une belle rencontre entre deux femmes passionnées et investies, l'une par le théâtre, l'autre par la migration. « Sur scène, des réfugiés, des acteurs professionnels, des histoires de migration d'hier et aujourd'hui, un mélange d'intenses émotions, le résultat d'un travail gigantesque de plusieurs mois, succès qui a dépassé toutes les attentes dès les premières représentations en juin déjà. »

**Région 10** – Depuis trois ans, la paroisse de la Tour-de-Peilz propose une série de rendez-vous dominicaux baptisés « Cultes DiverCité ». Ces cultes, dont la diversité se trouve dans la forme et dans le contenu, ont réussi à susciter de l'intérêt au-delà des fidèles de l'assemblée dominicale. La notion de cité renvoie tout autant à la dimension publique du culte qu'au choix de thèmes en prise avec des questions de société. Lors de la série « Tu adoreras ton Dieu de tout ton art », carte blanche a été donnée à une danseuse, une conteuse, un caricaturiste, un directeur de chœur et orchestre. L'an dernier ce sont des hommes et des femmes engagés dans des mandats politiques qui se sont exprimés.

**Région 11** – La Fête des Couleurs, festival du monde – Lutte contre le racisme : « C'est toujours l'événement de l'année du CSC Présence et solidarité, 18<sup>e</sup> édition. Des scènes et la rue, une trentaine de spectacles (concerts, danses, spectacles de rue, percussions) de tous horizons, des animations pour tous, des stands d'artisanat et de nourriture. Une centaine de bénévoles impliqués dans la préparation, pendant et après, ont pu se réjouir d'une fête 2018 particulièrement réussie, belle et lumineuse. Le public est venu en nombre dans une ambiance très conviviale. Beaucoup s'étonnent de cette atmosphère presque familiale et de l'accueil proposé par le quartier de la Planchette à Aigle lors de la Fête des Couleurs. »

**PLA** – C'est le 8 juin 1718 qu'un premier culte a été célébré en allemand dans l'Eglise de Ve-

vey. A l'occasion du jubilé, un culte festif a rassemblé bon nombre de paroissiens et d'invités des Régions proches. Une belle plaquette, relatant l'histoire de la paroisse et de l'Eglise, a été éditée avec le soutien de l'Office information et communication de l'EERV.

#### **Vers une réorganisation des lieux de culte**

Région 2 – La paroisse du Pied du Jura est composée de onze villages. Aidé par un groupe de travail, le CP a pris des mesures pour recentrer et définir pour chaque temple un type de culte spécifique. De plus, il a décidé de n'utiliser plus que cinq temples et a pris l'initiative de rencontrer les municipalités pour leur expliquer la démarche. Il a fallu persuader et apaiser les divers citoyens qui avaient réagi fortement auprès des conseils communaux ou généraux, pour demander que leur municipalité impose à la paroisse l'utilisation périodique de leurs temples. Cette étape est un premier pas vers une meilleure gestion des lieux de culte en vue de la future fusion en 2020 de six communes pour constituer la nouvelle commune de Hautemorges.

#### **Des tensions à la Maison des Cèdres qui ont des incidences**

Les points de vue de deux CR :

« Les tensions et conflits mis à jour au siège de l'Eglise comme entre le CS et le Synode en 2018 ont impacté notre Région. Nous avons noté plusieurs choses :

- *Un ralentissement des services, notamment en termes de suivi de dossier. Ainsi, par exemple, après avoir vécu une belle journée d'assises régionales le 2 juin, il a fallu plus de cinq mois pour obtenir les résultats de cette journée fournis par R&D.*
- *La démobilisation et la démotivation de ministres et de laïques a été clairement exprimée, accentuant le repli sur la vie paroissiale. Cette conséquence a fâché le CR qui travaille depuis des années à ouvrir les paroisses à plus large et qui se fait ainsi saboter son travail.*
- *L'envie de démission d'une partie des délégués au Synode, affectés par l'atmosphère délétère malgré une bonne présidence. »*

« Même si la Maison des Cèdres est à plusieurs kilomètres de cette partie du canton, il est certain que les difficultés du CS ont transpiré. Apprendre que les membres d'un exécutif d'Eglise, ne sont plus capables de faire équipe, rend triste, déçoit et désarçonne... »

« Nous avons appris avec reconnaissance que le CS s'est enfin décidé à examiner son mode de fonctionnement. Nous espérons que ses

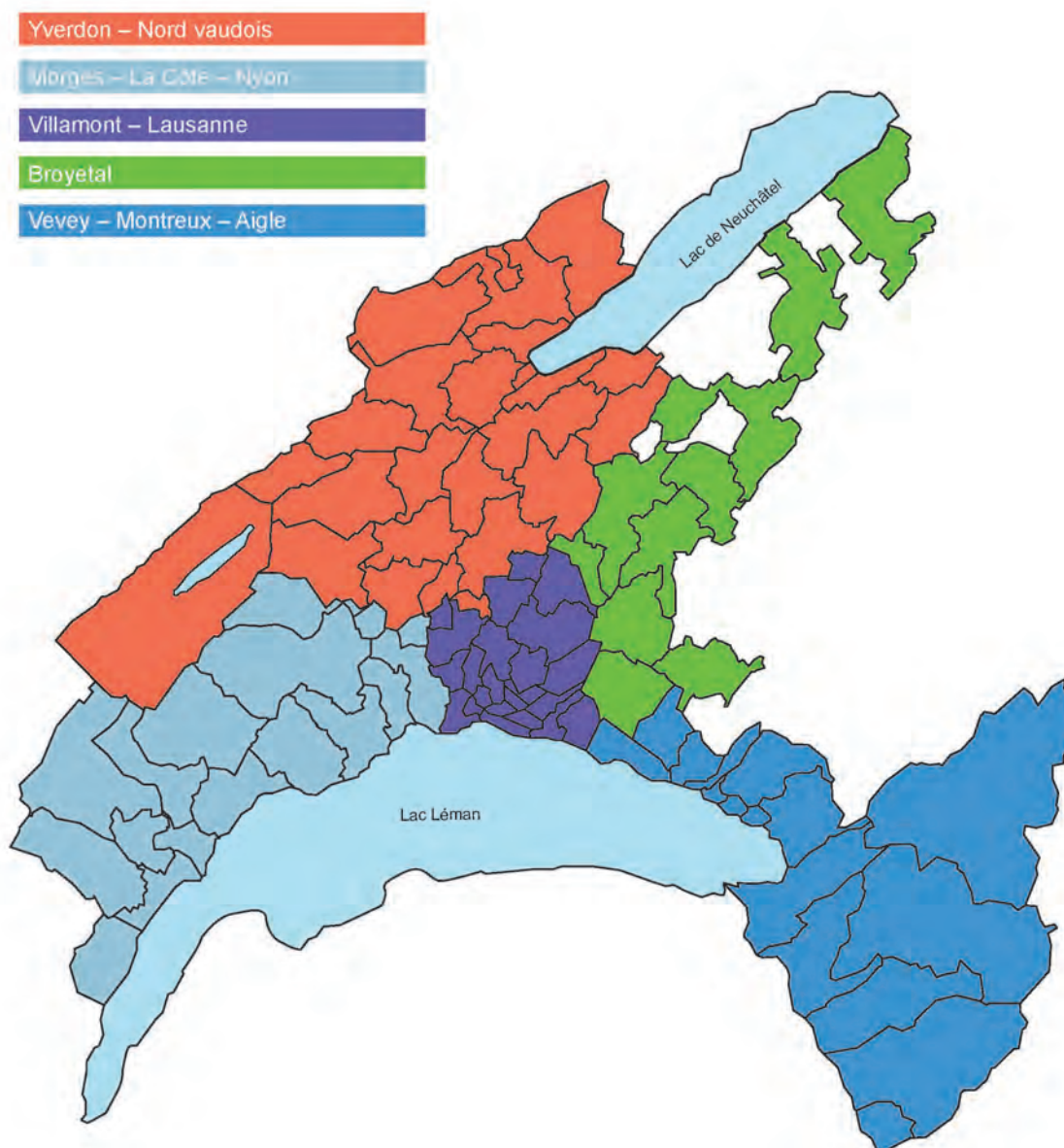
membres auront le courage de faire un état des lieux, fût-il difficile à reconnaître, accepteront un traitement d'accompagnement, chercheront à vivre dans leur lieu de travail ce qu'il leur arrive de prêcher en chaire. »

## Les 11 Régions



Région 1	La Côte	Région 7	Nord vaudois
Région 2	Morges – Aubonne	Région 8	La Broye
Région 3	Les Chamberonnes	Région 9	Lavaux
Région 4	Lausanne – Epalinges	Région 10	Riviera – Pays-d'Enhaut
Région 5	Gros-de-Vaud – Venoge	Région 11	Chablais vaudois
Région 6	Joux - Orbe		

## Les 5 paroisses de langue allemande



NB : pour plus d'informations, tous les rapports des Régions et PLA sont disponibles sur le site de l'EERV.

## Rester au service malgré les tensions et les difficultés

*L'Office de la chancellerie et des finances (OCF) est indispensable au bon fonctionnement de l'institution, tant il est vrai qu'il met à disposition l'infrastructure nécessaire au travail de chacun. Le suivi des moyens informatiques, des différents outils pour récolter les données essentielles au travail, de la comptabilité et l'accueil à la Maison des Cèdres nécessite beaucoup de temps et de compétences. En plus des tensions au sein de la maisonnée, 2018 a vu plusieurs collaborateurs de l'Office en arrêt de travail de longue durée impactant l'activité de leurs collègues.*

### Un Office de soutien – un Office à soutenir

L'OCF est au service de l'EERV à la fois pour l'interne et vis-à-vis de l'externe. En effet, la mise à disposition des infrastructures téléphoniques et informatiques et la logistique de la Maison des Cèdres sont clairement orientées vers les personnes travaillant pour l'EERV. L'accueil à la Maison des Cèdres et la comptabilité sont également orientés vers l'extérieur. Les règles imposées par le statut d'institution de droit public largement subventionnée par l'Etat nécessitent la mise en place d'une gestion transparente, rigoureuse et précise, y compris un système de contrôle interne (SCI). Cela implique un certain nombre de contraintes. Or, il n'est pas rare que des personnes sollicitant l'OCF pour de l'aide informatique ou comptable fassent preuve d'agressivité envers leurs interlocuteurs quand les réponses se font un peu attendre ou ne correspondent pas à leurs attentes. Le rôle de garant des règles, tant comptables que de fonctionnement, suscite des incompréhensions à l'encontre des personnes mandatées pour ce travail. Si cela est peut-être humain, il n'en reste pas moins que c'est difficile à supporter pour des personnes investies dans leur travail au quotidien.

En 2018, l'absence de longue durée de collaborateurs de l'Office a mis sous pression le reste des employés. Il s'est agi alors de sans cesse redéfinir les priorités et réadapter les délais de certains projets. De plus, les difficultés relationnelles et de collaboration au sein de la Maison des Cèdres qui ont augmenté au long de l'année 2018 ont impacté directement l'OCF comme l'entier du personnel. Malgré cela, le travail a été fait et peu de choses ont été reportées ou annulées. Le Conseil synodal (CS) remercie toutes les personnes travaillant à l'OCF pour la qualité de leur engagement et le soutien qu'elles offrent à leurs différents interlocuteurs. Il remercie particulièrement Florence Baudraz, sa responsable, pour sa capacité à faire face aux changements et aux flous qui ont émaillé l'année 2018. Le CS reconnaît sa part de responsabilité dans la situation par sa lenteur à prendre la mesure des difficultés et à y remédier, son incapacité à donner des lignes claires pour redéfinir les priorités ou contenir la surcharge.

### Immobilier

Les statuts de la future Fondation immobilière de l'EERV ont été ratifiés par le Synode. Cette Fondation fait l'objet d'une demande de ruling auprès de l'administration cantonale des impôts encore en cours au moment de la rédaction de ces lignes.

Le permis de construire octroyé par la commune de Chavannes-près-Renens a fait l'objet d'un recours qui n'a été que partiellement admis mi-décembre 2018, mais dont la conséquence est néanmoins l'annulation du permis de construire. Le projet a dû être légèrement réaménagé et le processus d'enquête est à reprendre dès le début.

La vente d'une partie de la parcelle de Rumine 62 n'est toujours pas réalisée. Les potentiels acheteurs sont en tractation avec la ville de Lausanne pour réaliser un projet qui soit accepté par les différents services concernés. Ils restent motivés malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

### Les finances

En 2018, un travail commun avec la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD) a permis de simplifier les opérations comptables de la gestion des missions exercées en commun (Mico). L'équilibre entre une optimisation du travail et un système qui permet de rendre compte clairement des comptes des Mico au Synode a été difficile à trouver. Il s'agit maintenant de le rendre compréhensible pour les différents acteurs.

Le travail sur un système de planification financière à 5 ans a presque abouti en 2018. Les difficultés de collaboration et les priorités à mettre ont retardé son aboutissement. Néanmoins, il sera réalisé pour être opérationnel avec le budget 2020.

Les réviseurs de l'EERV recommandent depuis plusieurs années l'implantation d'un système de contrôle interne pour les finances des Ré-



gions. Si théoriquement cela serait effectivement une bonne chose, pratiquement cela nécessiterait des forces de travail supplémentaires pour implémenter, puis assurer ce contrôle. Pour l'heure, le CS a posé comme unique et premier objectif d'augmenter le suivi des directives financières au niveau des Régions. Pour ce faire, il a décidé que les trésoriers et caissiers régionaux, les présidents des Assemblées régionales et les membres des commissions de gestion et des finances régionales bénéficieraient d'une soirée de formation en début de législature. Il a chargé la trésorière et la responsable de l'OCF d'organiser et de conduire ces soirées. Elles auront lieu dans le premier semestre de 2019.

### Perspectives

Le changement de législature et le changement de trésorier au niveau cantonal constitue le défi majeur de 2019 pour l'OCF. En effet, il s'agira de suivre et accompagner les changements de personnes aux différents lieux décisionnels de l'EERV, de s'adapter aux nouveaux membres du CS et à la nouvelle personne en charge de la trésorerie. C'est le premier changement de législature depuis l'engagement de la responsable OCF. L'exercice sera donc une première, mais les travaux préparatoires sont bien lancés.

A ce titre, le CS tient à souligner qu'un point d'amélioration possible dans la gestion professionnelle de l'EERV est le suivi, par les différents acteurs, du Règlement et des directives en matière de gestion, de registres et de finances notamment. Par exemple, il faut consacrer trop de temps à s'assurer que les registres des actes ecclésiastiques soient dûment remplis et validés dans les temps. Il en va du sérieux de notre institution auprès de nos partenaires institutionnels, notamment l'Etat de Vaud.

### Passage à un système de messagerie professionnelle (mail)

2018 devait voir l'EERV se doter d'un système de messagerie professionnelle. Ce projet a pris du retard en raison de l'absence longue durée de la personne chargée de le conduire. La responsable d'Office a fait avancer ce projet, mais le cumul de ses tâches n'a pas permis de réaliser le changement dans les délais escomptés. Le nouveau système de messagerie permettra une meilleure prise en charge du support technique par notre partenaire fournisseur de services informatiques, une meilleure sécurité, une capacité de stockage accrue, un meilleur accès aux archives mails par utilisateur, et une optimisation des coûts : si la nouvelle solution coûtera plus cher que l'actuelle, elle permettra de diviser par 5 le prix du stockage. Par ailleurs, cela diminuera le temps de la personne en charge de la logistique et de l'informatique dévolu à régler des problèmes de capacité de stockage et d'archivage des utilisateurs. Au final, l'EERV pourra mettre à disposition un outil professionnel aux quelque 380 utilisateurs des adresses mails @eerv.ch. Cela permettra également de doter notre institution d'un règlement d'utilisation de la messagerie professionnelle qui sera élaboré par l'OCF et relu par l'ORH. Le Conseil synodal est reconnaissant à la responsable de l'OCF d'avoir pris le relais de ce projet pour éviter qu'il ne soit tout simplement gelé par l'absence du collaborateur chargé de son élaboration. Au final, ce ne sont pas moins de 400 comptes de messageries qui sont concernés.

### Journée de rencontre des chanceliers des Eglises réformées de Suisse

En septembre 2018, le Conseil synodal et l'OCF ont accueilli une délégation d'une trentaine de personnes, chanceliers et responsables financiers actifs et retraités des Eglises réformées de Suisse, pour la journée annuelle de rencontre des chanceliers des Eglises réformées de Suisse. Elle était dédiée cette année au partage, à la présentation de projets et de défis concrets au sein de l'EERV. Après le partage d'un repas simple et délicieux préparé et servi par un groupe de jeunes gens en réinsertion professionnelle, nos invités ont visité avec intérêt les lieux phares La Cathédrale et l'esprit sain et découvert la diversité et la richesse de leurs activités. Cette journée a permis d'ouvrir des discussions propres aux défis de nos différentes Eglises qui se rejoignent sur de nombreux aspects.



## Une communication au service de la mission

*L'Office information et communication (OIC) est constitué d'une petite équipe d'experts en information-communication, journalisme, multimédia, graphisme, assistance et secrétariat. L'année 2018 a vu une consolidation du rôle de support de l'Office et des interactions grandissantes entre les professionnels des Cèdres et les acteurs dans les Régions.*

### Un Office au service

Fortement sollicité, le support s'est notamment incarné avec une culture terrain au service des paroisses et Régions leur permettant ainsi de valoriser leurs activités. Le nombre de demandes adressées à Samuel Maire visant à concevoir et produire des flyers, dépliants, affiches et autres brochures a quasi doublé cette année. Leur contenu est large et leur cible variée : communication externe, grand public, information interne, promotion, journaux paroissiaux, newsletters, public initié, etc. Ceci démontre la variété des possibles déclinaisons. Les retours spontanés sont nombreux et dénotent une réelle satisfaction.

Par ailleurs, l'Office s'est attaché à cultiver une culture du feed-back. Il s'agit de vérifier que les produits mis à disposition des différents lieux d'Eglise conviennent et répondent à des besoins du terrain. Des sondages ont permis de vérifier l'utilité de poursuivre l'offre des calendriers et des cartes de vœux de l'Avent.

Notons encore qu'afin de contribuer activement à la production digitale de supports, dont l'EERV.fl@sh, Geneviève Savaux a suivi une formation introductive à InDesign.

### Répondants régionaux

Avec la perspective à terme d'assurer l'information-communication à travers 3 ou 4 personnes pour l'ensemble des Régions, les expériences conjointes de Patricia Bourgeois, Gabriel Dutoit et René Giroud s'avèrent précieuses dans la courroie de transmission qui lie l'OIC aux Régions et paroisses. Les Régions apprécient la professionnalisation ainsi apportée sur leur terrain. L'Office quant à lui bénéficie, grâce à la participation de ces répondants à ses séances hebdomadaires, de retours stratégiques favorisant un savoir qui se déploie au profit du collectif. C'est important dans un temps où il convient d'articuler les particularismes et le commun de la façon la plus pertinente possible.

### Changement à la tête de l'Office

Après 10 ans comme responsable de l'OIC, Paolo Mariani a choisi de poursuivre son engagement au sein de l'EERV en tant que diacre dans une paroisse. Qu'il soit ici remercié pour l'élan donné à l'Office et à la communication de l'Eglise. Après une vacance de quelque 10 jours seulement, Carole Delamuraz a repris le poste de responsable dès mi-novembre. Spécialiste en communication-marketing intégrée, elle est au bénéfice d'une grande expérience en stratégies de communication institutionnelle. Elle a rapidement saisi le fonctionnement de l'EERV et souligné les enjeux dans son domaine d'action. Son intégration est optimale dans tous les lieux où elle est appelée à s'investir. Le Conseil synodal se réjouit de bénéficier de son regard à la fois critique, bienveillant et hautement professionnel.

### Médias digitaux

Sous la responsabilité de Gérard Jaton, le déploiement digital de l'EERV se fait principalement sur le site référent de l'Eglise [www.eerv.ch](http://www.eerv.ch) et trois réseaux sociaux : Facebook, Twitter et Instagram. L'année 2018 n'ayant pas permis de modifications de structures des sites internet, il n'y a pas non plus de changements significatifs du comportement des utilisateurs qui restent aux environs de 165'000. Par contre, il convient de remarquer l'augmentation bien réelle de visibilité des sites régionaux qui, suite à diverses impulsions de l'Office, ont intégré les informations liées aux activités du catéchisme et de la jeunesse.

La communauté de fans Facebook se consolide. Elle révèle toujours un public acquis très attentif aux publications. La réactivité, elle, reste médiocre avec peu de commentaires et de partages hormis pour quelques vidéos qui ont marqué les esprits et les cœurs. Il y a là un travail à effectuer afin de soutenir et amplifier les publications de l'Eglise.

Les followers sur Twitter sont en constante augmentation. L'utilisation de ce média se fait comme relais dans le cadre de la restitution en direct d'événements tels le Synode ou certaines journées cantonales, la diffusion de nouvelles publiées sur le site ou encore le relais des dépêches de Protestinfo et Réformés.





Quant à Instagram, l'Eglise n'en est pas à ses débuts mais presque. Le nombre d'abonnés a doublé. L'utilisation de ce média privilégiant l'image et la coulisse mérite d'être mieux profilée à l'avenir. Ce peut être un excellent relais auprès de la jeune génération très présente sur ce réseau.

#### **Formation : un exemple concret**

Les professionnels de l'Office offrent régulièrement diverses formations. A titre d'exemple déclinable à d'autres lieux, trois d'entre eux ont mené à bien une formation demandée par le conseil paroissial du Mont-sur-Lausanne. Ils ont apporté des éléments visant à favoriser une bonne hiérarchisation en termes de communication, d'orientation et de définition de cibles. Ils ont par ailleurs sensibilisé les participants dans l'organisation d'événements qui sont destinés à un public spécifique et à en définir les buts : portée cantonale, régionale ou locale et quels moyens déclinier (téléphone, e-mail, conférence de presse, etc.).



## Office des ressources humaines (ORH)

*Alors que les débats au Synode se sont centrés sur l'évolution de la dotation et les modalités de collaboration à venir, l'ORH a assuré la continuité en matière de desserte des postes et d'accompagnement des personnes investies dans la gestion et l'animation de l'Eglise. Pour les aspects administratifs, l'ORH est en chemin et il reste encore beaucoup de travail à faire.*

### Consolider les effectifs

La repourvue des postes à l'été 2018 fut un exercice complexe. L'effectif des ministres disponibles était légèrement inférieur au nombre de postes à repourvoir. Les changements récents touchant le régime des retraites ont modifié les plans de bon nombre de ministres en fin de parcours professionnel. Les souhaits en matière de postes connaissent une tendance à la spécialisation et au temps partiel, alors que la fonction de généraliste – exigeante et directement exposée à la désaffection des fidèles – est plébiscitée par les paroisses. Les contraintes familiales pèsent de manière croissante sur le parcours de nombreux ministres qui ne souhaitent plus s'éloigner des zones urbaines ou habiter dans une cure. L'ORH a fait de son mieux en veillant surtout, par-delà les limites strictes des postes et des frontières paroissiales, à générer des équipes de ministérielles aux compétences complémentaires. Il a également travaillé avec les coordinateurs à la consolidation, au sein des Régions et des aumôneries, d'une ambiance où la collaboration et la solidarité prévalent.

Dans le domaine du renouvellement de l'effectif, l'ORH a eu la chance de préparer, pour 2019, l'arrivée d'une volée de 14 stagiaires, pasteurs et diacres, et d'engager plusieurs ministres provenant d'autres Eglises francophones. Il a mené de nombreux entretiens de discernement pour l'entrée en formation, en stage ou dans un futur emploi d'animateur d'Eglise. Il a accueilli des jeunes adultes en stage expérimental ou dans les places d'engagement négociés avec le Service Civil.

### Accompagner les personnes

Les mutations qui traversent la vie de l'Eglise ne sont pas sans impacter les ministres comme les laïcs engagés. De nombreux entretiens individuels, menés tout au long de l'année 2018, ont mis à jour des questionnements quant au sens de l'engagement dans une institution en perte de pertinence sociale, de l'anxiété face à l'incertitude de l'emploi, de la démotivation en regard d'un terreau ecclésial qui peine à percevoir le changement de contexte qui s'impose à lui, de la souffrance générée par un investissement personnel trop important mû par des objectifs surdimensionnés. Dans ces situations, comme les années précédentes, l'ORH a

privilegié l'écoute, ainsi que l'invitation à la clarification des intentions par l'accompagnement spirituel et psychosocial. Il a, par ailleurs, porté une attention toute particulière aux personnes en crise de vie ou confrontées à l'épuisement. En collaboration étroite avec le médecin du travail et un réseau de spécialistes, il a pu contribuer ainsi au retour en emploi de plusieurs ministres ayant recouvré leur santé physique, psychique et spirituelle.

### Implémenter le développement

Dans le contexte actuel, la gestion traditionnelle de l'Eglise et son activité classique touchent à leurs limites. Tout en honorant le présent à vivre, l'ORH s'efforce de contribuer aux transformations nécessaires. Il a conduit, avec la cellule R&D et l'OES, une troisième série de journées cantonales des ministres et une première journée cantonale des responsables laïcs autour d'une expérimentation de diverses formes de rencontres spirituelles. A partir de ses interventions dans les conseils paroissiaux, il a édité une brochure consacrée à la préparation du renouvellement des conseils au printemps 2019. Il a travaillé avec l'Office protestant de la formation (OPF) à l'évaluation et à l'amélioration du dispositif de formation initiale des pasteurs et diacres.

Finalement, l'ORH a œuvré à la transformation de sa propre activité et s'est attelé à la révision de ses processus administratifs avec le soutien d'un consultant extérieur, ce qui a permis une amélioration substantielle mais pas encore aboutie en matière de fiabilité, de suivi et de qualité.

En effet, un processus a été mis en place pour fiabiliser le travail, et notamment permettre une meilleure anticipation. Un tableau d'organisation du travail sous forme de tableau de Gantt a été mis en place, avec l'aide de Jérémie Ecoffey. Un schéma décisionnel pour les engagements a été concrétisés, même si un certain nombre de directives et de check-lists de travail sont encore à finaliser.

Les processus de bilan de mandat ont pris beaucoup de retard, notamment pour des raisons de renvois successifs entre les différents partenaires. Un projet pilote se déroulera sur 2019 afin d'obtenir une adhésion notamment



des ministres dans le cadre d'une exigence posée par le Synode depuis longtemps, mais qui a crispé les partenaires jusqu'ici.

Une arborescence de documents types et de modèles a été mise en place pour assurer une meilleure utilisation et une meilleure qualité des documents produits. Par contre, force est de constater qu'il y a encore passablement d'erreurs et qu'un effort particulier devra être consenti à l'avenir pour mettre en place des processus mieux contrôlés afin de réduire drastiquement les erreurs, qui peuvent avoir des conséquences juridiques et financières importantes.

La directive contre le mobbing, harcèlement et abus de pouvoir a pris du retard et ne sera proposée pour adoption au CS que l'année prochaine.

De même, le calcul de l'impact de la nouvelle CCT qui devait être fait pour décembre 2018 a pris beaucoup de retard. De fait, il est extrêmement difficile de trouver les bases de calcul pour faire des projections fiables, et nombre d'autres priorités ne nous ont pas permis de faire l'avance nécessaire sur ce dossier.

La planification du personnel et finances, qui aurait dû être finalisée pour le synode de mars, n'a pas non plus permis de livrer un tableau fiable des effectifs actuels, ce qui pose un problème important pour la visibilité et l'anticipation.

### **Les difficultés administratives persistent malgré un travail acharné**

Il reste encore beaucoup de pain sur la planche. Des problématiques d'application de la CCT sont encore en suspens, notamment dans le domaine des vacances pour les ministres nommés dans les conseils régionaux, et certaines pratiques concernant les frais alloués ne semblent pas encore conformes. Notamment, nous devons probablement proposer des modifications en fonction des réponses données par l'ACI sur notre règlement de frais qui ne correspond pas complètement aux standards en la matière.

En ce qui concerne la gestion administrative, notre réviseur a demandé dans le cadre du système de contrôle interne (SCI) pour 2018 une modification importante des certificats de salaire du personnel pour les mettre aux normes données dans ce domaine par l'administration cantonale des impôts depuis plusieurs années déjà.

En ce qui concerne les affaires courantes, nous voyons une complexité très importante liée à une volonté de faire du « sur mesure » dans chaque cas, ce qui congestionne les circuits décisionnels de l'ORH, aboutissant malgré un travail acharné du responsable comme des collaborateurs à une qualité insuffisante et des délais souvent beaucoup trop longs, notamment pour obtenir des documents anodins comme des certificats de travail intermédiaires.

#### **Personnes concernées par des entretiens**

Entretiens de discernement :	39 personnes
Entretiens d'accompagnement de ministres :	165 personnes
Recommandations de consultation en médecine du travail :	14 personnes
Entretiens en vue d'un changement de poste :	51 personnes



## L'Eglise au cœur de la société

*L'Office Eglise et société (OES), c'est un responsable, Serge Molla, à 50% et un mandat qui couvre six champs distincts : ceux du politique, de la culture, de l'éthique, du développement durable, de l'économie, des dialogues œcuméniques et interreligieux. Les axes prioritaires définis ont permis de mettre un accent particulier sur divers partenariats culturels et sur le dialogue interreligieux.*

### Partenariats culturels

Suite à la votation relative à la redevance télévisuelle, Serge Molla a été invité à participer à une journée de réflexion organisée par la SSR, intitulée « Du dialogue à l'engagement » et réunissant des intervenants d'horizon extrêmement divers (politique, économique, médiatique). Il a également été invité par le Syndicat des enseignants romands pour intervenir lors des Assises de l'Education consacrées à l'enseignement religieux à l'école. Il est encore l'un des chefs de pupitre responsables de l'organisation des conférences de Connaissance 3. Côté littérature, des liens continuent à se développer avec la manifestation « Le livre sur les Quais » à Morges, le Salon du livre de Genève ainsi que Crêt-Bérard pour ce qui concerne l'élaboration et l'organisation de « Livre à vivre » qui réunit au printemps auteurs et éditeurs d'ouvrages à thématique religieuse. Par ailleurs, le responsable d'Office poursuit son engagement auprès de Ciné-Feuilles et du Cercle d'Etudes cinématographiques. Aux côtés d'un collègue catholique, Théo Pepporté, il coordonne pour Interfilm le Jury œcuménique du Festival de Cannes. A l'occasion du Festival du film documentaire « Visions du réel » à Nyon, une célébration œcuménique est désormais proposée conjointement entre la direction du Festival, les Eglises locales et le Jury interreligieux qui y décerne un prix.

### Dialogues interreligieux

Au mois de mars, l'association de l'Arzillier a fêté son 20<sup>e</sup> anniversaire en présence des autorités des Eglises et communautés et de la conseillère d'Etat Béatrice Métraux. Dans la foulée, en partenariat avec la Société vaudoise de théologie et l'aumônerie de l'UNIL, elle a organisé un colloque sur Al-Andalus avec notamment Maurice Hayoun, Khaled Bentounes et Jean-Claude Basset. Elle a encore, pour la première fois, assuré une présence remarquée au Salon du livre de Genève. Timothée Reymond, ministre responsable, a co-animé avec l'imam du lieu une soirée au Complexe Culturel Musulman de Lausanne sur le thème « La réforme de l'être humain par la spiritualité en vue d'un monde meilleur » ; ce fut une belle occasion de partager et d'explicitier le cœur de la spiritualité chrétienne à de nombreux musulmans réunis pour l'occasion.

### Défis pour l'œcuménisme

Le ministère dont les deux délégués (catholique et réformé) ont la charge est double :

- inciter les acteurs ecclésiaux à ne jamais laisser de côté l'exigence de la recherche de l'unité ;
- interroger les chrétiens pour déterminer où les Eglises sont actrices de l'unité humaine dans la justice et dans la paix.

Dans une société parcellisée, un des défis reste de « faire communauté ensemble ». Les relations interpersonnelles sont une bonne chose ; elles n'épuisent pas l'urgence de penser et d'agir en faveur d'une vision commune. Ce travail de réflexion est conduit avec sérieux au sein de la Communauté des Eglises chrétiennes du canton de Vaud. Une journée de formation commune pour les ministres catholiques et réformés y a aussi contribué. Notons encore la création d'un groupe visant l'élaboration d'une liturgie chrétienne qui pourrait, notamment mais non exclusivement, servir de trame aux célébrations œcuméniques.

### Eglise et environnement

Coup de projecteur sur une action originale rendue possible grâce à un partenariat entre la paroisse de Chavannes-Epenex et la commune de Chavannes-près-Renens. Face à la forte densification urbaine des lieux, le pasteur Sylvain Durnat a proposé la mise en place d'un « verger de maraude » autour du temple. Planté au début de l'année, avec les enfants des écoles et les services communaux, ce « verger de maraude » est constitué d'arbres fruitiers, de cassis, raisinets, framboises et arbustes locaux pour créer un petit parc gustatif, appelé à devenir un espace convivial où tout passant pourra se servir d'un fruit et le déguster. Au temps où la société prend la mesure d'une urgence climatique, cet exemple manifeste l'engagement de l'EERV en faveur de la sauvegarde de la Création.



### Espace culturel des Terreaux

L'avant dernière saison dirigée par Jean Chollet peut se targuer d'un joli succès avec des spectacles dont la fréquentation moyenne équivaut à un remplissage de la salle à 88%. A noter la performance de Pascale Gaud qui a fait danser plus de 100 personnes sur scène à l'occasion du « Lac des cygnes ». « Les 7 dernières paroles du Christ en croix » ont donné lieu à un recueillement de Vendredi-Saint très prenant. Eric-Emmanuel Schmitt a offert une magnifique interprétation de « Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran ».

« Un auteur, un livre » a permis de recevoir une petite dizaine d'auteurs acceptant le dialogue avec des lecteurs. Il a été question de vie et de mort, de l'histoire de l'Eglise nationale vaudoise, de l'espérance, du rêve, des addictions, de la décroissance.

Relevons encore la conférence de Danièle Hervieu-Léger sur le monachisme ainsi que la tenue de deux importants débats autour du Coran qui ont permis de recevoir les réalisateurs de la série « Jésus en islam », Jérôme Prieur et Gérard Mordillat.

Cette année a finalement été celle de l'engagement de Didier Nkebereza qui a pris la direction du lieu au 1<sup>er</sup> décembre. Il a été sélectionné parmi plus de 90 candidatures après avoir développé un projet « Culture et spiritualité » qui continue de faire la part belle au théâtre, à la musique et à la danse, tout en l'enrichissant de multiples propositions.

### 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort de King

Martin Luther King est mort assassiné le 4 avril 1968. Un demi-siècle plus tard, plusieurs paroisses et lieux d'Eglise ont bénéficié de l'exposition qui lui est dédiée (à découvrir sur le site [www.mlk50.fr](http://www.mlk50.fr)). Serge Molla, spécialiste, a assuré de nombreuses interventions en Romandie et en France voisine ainsi que pour les médias (presse écrite, radio, télévision). La figure forte de ce prédicateur afro-américain a permis de nombreuses rencontres et des événements, à connotation historique et culturelle, bien au-delà des cercles ecclésiaux (HEMU jazz et musique actuelle, Connaissance 3, etc.).

### Création d'une plateforme institutionnelle interreligieuse

Convaincus de l'importance de développer des liens institutionnels pour mieux se connaître mais aussi pour penser et développer ensemble le fait religieux dans la société, les autorités de l'EERV, de l'Eglise catholique dans le canton de Vaud (ECVD), de la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV), des Eglises Anglicane et Catholique Chrétienne dans le canton de Vaud (FACCV), de l'Union vaudoise des associations musulmanes (UVAM) et de la Fédération évangélique vaudoise (FEV) ont décidé la création d'une plateforme interreligieuse. Ses buts sont les suivants :

- favoriser l'échange d'informations sur ce que vivent les communautés et Eglises ;
- penser et développer un souci commun du « vivre-ensemble » dans le canton ;
- favoriser et développer des initiatives et des projets qui manifestent l'importance d'une bonne prise en compte du fait religieux dans la société civile ;
- permettre une réactivité commune en cas de situation de crise.



## Lieux phares

### L'esprit saint

Une oasis au cœur de la ville, c'est ce que fut réellement l'esprit saint en 2018. Un lieu pour méditer en silence, en musique, en paroles, seul ou en communauté tous les jours du lundi au samedi en fin de journée.

L'Hospitalité artistique propose un projet d'ampleur tous les deux ans, les années impaires. C'est donc l'occasion d'évoquer ici l'axe spirituel que poursuit le lieu phare depuis sa création.

La semaine commence le lundi grâce aux doigts et aux pieds des organistes Benjamin Righetti et Elie Joillet. Ils offrent tout au long de l'année une méditation musicale ajustée au temps liturgique.

Du mardi au vendredi, un office du soir est célébré en toutes circonstances. Il est comme le poumon du lieu. Jean-François Ramelet et Danilo Gay en sont les principaux conducteurs. La participation est stable et s'appuie sur des fidèles qui forment une petite communauté priante.

« La galette et la cruche » a lieu tous les samedis à 18h00. C'est un culte avec sainte-cène qui est précédé (sauf en été) d'un concert de 45 minutes. Ce moment privilégie la participation de l'assemblée, rendue possible par l'impression d'un livret de culte complet. La liturgie, sobre et épurée, est dialoguée ; une part belle est réservée pour le chant. Des suites thématiques sont proposées plusieurs fois dans l'année. La communauté réunit tant des habitués que des personnes de passages au centre-ville.

Enfin, notons la présence régulière du pasteur qui se tient à disposition des visiteurs et les fameuses « miettes », ces citations imprimées tout en couleurs en format carte postale. Elles sont offertes aux passants et offrent de quoi méditer sur place ou chez soi. Elles ont été renouvelées en 2018 au cours d'une démarche participative. Parmi les nouvelles : « Une personne lumineuse ne fait d'ombre à qui-conque. ».

### Saint-Laurent-Eglise (SLE)

Après une année 2017 de normalisation, l'année 2018 a vu SLE prendre de plus en plus la forme d'une petite communauté ecclésiale alternative au centre de Lausanne.

Les cultes dominicaux, de septembre à juin, sont le centre de l'activité de Saint-Laurent-

Eglise. Systématiquement annoncés et présentés par la newsletter informatique, ils continuent de promouvoir une forme moins classique et plus conviviale du culte protestant. L'aménagement du temple, la place réservée aux enfants, l'interaction entre officiants et assemblée et le souci permanent d'enrichir le culte par des contributions extérieures – chorales notamment – sont autant d'éléments qui témoignent du renouveau liturgique essayé à SLE. Quelques impulsions, vécues ou reprises dans quelques paroisses du canton, semblent répondre aux attentes de certaines familles ; mais le succès reste très modeste.

Outre le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat du pasteur Martin Luther King à Memphis – qui a été l'occasion de plusieurs prédications, de quelques rencontres et d'une exposition - l'année 2018 a été l'occasion, lors du traditionnel camp de l'Ascension, d'une approche narrative de nombreux récits de l'Ancien Testament. Elle a également été marquée par une sorte de jumelage entre la paroisse protestante d'Avignon et SLE, jumelage qui pourrait donner lieu à des développements en 2019.

Les préoccupations de SLE restent la petitesse de la communauté, fragilisée en 2018 par le départ de trois familles, et le départ à la retraite du pasteur Jean Chollet convenu à fin juin 2019. Le projet SLE – lié dès le départ à la personnalité de ses pasteurs – qui s'est peu à peu mué de lieu phare en petite communauté ecclésiale alternative est appelé à renaître différemment sous l'égide de la Région Lausanne-Epalinges. Des contacts dans ce sens sont actuellement en cours.

### La Cathédrale

L'année 2018 à la Cathédrale a été importante tant par la fréquentation que par la variété des événements qui y ont eu lieu. Cet édifice demeure un lieu de convergence spirituelle, culturelle et institutionnelle.

A l'occasion des très nombreuses visites organisées, plusieurs jeunes se trouvent pour la première fois en contact avec une partie de leur patrimoine historique et spirituel. En régime protestant, une parole nourrie par la culture biblique s'affirme dans ce lieu.

Grâce à au pasteur André Joly, au conseil de service communautaire, au Chapitre, et à tous leurs partenaires ecclésiaux, institutionnels et culturels, le lieu phare La Cathédrale a acquis le rayonnement cantonal espéré. Les cultes, expositions et concerts qui s'y déroulent sont



autant de temps forts qui font de ce lieu historique et touristique un espace de témoignage d'Évangile et de rencontres aux marges de l'Église.

Notre admiration et notre reconnaissance vont à tous les porteurs de ce beau projet qui lui donnent sa vitalité et sa renommée et lui garantissent son financement.



## Une formation et un accompagnement pour tous les âges de la vie

*L'année 2018 a été marquée par le déclenchement de deux mandats attribués aux secteurs Enfance et familles ainsi que KT-Jeunesse pour soutenir le travail de mutation et d'adaptation de la catéchèse. La présence de l'EERV aux « Kidsgames » autant du côté des participants que des organisateurs a clairement augmenté et la formation des JACKs (jeunes animateurs et animatrices de camps et de catéchèse) a trouvé une nouvelle assise par la reconnaissance de ses formations auprès des instances cantonales et fédérales partenaires. Enfin les missions exercées en commun sous la responsabilité du Service formation et accompagnement accomplissent leur ministère, dans les limites des ressources humaines à disposition.*

### La mission

Le Service cantonal formation et accompagnement (SFA) a pour mission de coordonner, soutenir et développer les lieux d'Eglise dans leur travail de lien et de formation auprès de tous les âges de la vie. Le Service est organisé en quatre secteurs, Enfance & familles, KT-Jeunesse, Formation d'adultes et Cèdres Formation. La production de matériel, la formation de jeunes responsables, les JACKs, la coordination des formations et la gestion d'événements cantonaux sont ses leviers principaux pour accomplir sa mission.

### Adaptation des ressources cantonales au processus de mutation et d'adaptation de la catéchèse en cours

Le synode de juin 2017 a permis l'activation du chantier « Enfance, Jeunesse et Evangile » en suspendant le dispositif Chemins de vie et de foi. Suite à une année de « recherche-action », différentes perles sont apparues et méritent une attention particulière, voire des développements à mettre en place au niveau cantonal. Le coordinateur du SFA, la responsable du secteur Enfance & familles et le responsable du secteur KT-Jeunesse ont constaté qu'avec les formations des JACKs et autres responsables, les travaux en plateformes (RER et MSC), les recherches, diagnostics et analyses à effectuer, les mi-temps ne suffisaient plus. Le travail de fond pour imaginer, construire et mettre en place une nouvelle manière de vivre la catéchèse exigeait des ressources supplémentaires. Le Conseil synodal a répondu à cette demande d'augmentation des ressources en personnel en octroyant un mandat de 50% à chacun des deux secteurs Enfance & familles et KT-Jeunesse.

### Le secteur Enfance & familles

En 2018 les « Kidsgames », une semaine d'olympiades, ont marqué le paysage des activités œcuméniques proposées aux enfants de 7 à 14 ans. Le programme est autant sportif – avec un nouveau sport collectif venu de Belgique : le Poull Ball – autant ludique que créa-

tif. Le tout étant couplé à une découverte biblique. Le thème « À toi de jouer » a permis de soigner la solidarité, le respect et le vivre ensemble. L'édition 2018 a réuni au niveau romand 2'485 participants, environ 450 coaches (dès 18 ans) ou aides-coaches (dès 15 ans) et plus de 600 bénévoles. Plus de 80 Eglises et paroisses sont associées aux « Kidsgames ».

Le désormais traditionnel calendrier œcuménique de l'Avent accessible sur internet a encore battu le record d'utilisateurs avec ses 3'500 usagers. « Avent-Autrement » est un calendrier qui propose chaque jour un verset biblique avec commentaire et prière et des animations pour chaque âge. Cette année le thème était « Boîtes à musique ». La grande majorité des bénéficiaires vient de Suisse, les autres de France, des Etats-Unis, de Belgique, de l'île Maurice, du Canada.

Enfin, de nombreuses paroisses du canton ont choisi le programme « Parler avec Dieu » créé par une équipe œcuménique cantonale pour animer les groupes d'éveil à la foi. Pour le culte de l'enfance, ce sont les programmes Dédé, Frimousse ou Bible en Actes qui ont toujours du succès.

### Le secteur KT-Jeunesse

La formation des JACKs a été au cœur des préoccupations de ce secteur. C'est en particulier la formation des JACKs B pour les jeunes dès 17 ans, organisée au niveau cantonal, qui s'est développée. La formation des JACKs A pour les jeunes dès 14 ans est organisée au niveau des Régions. En 2018, suite à une collaboration œcuménique avec les instances cantonales, la formation à l'animation de groupe (FAG) des JACKs B a été reconnue officiellement par le SPJ comme équivalente aux Formations Jeunesse Extrascolaire (FORJE), répondant ainsi aux exigences des directives cantonales pour les camps et les colonies de vacances de plus de 7 jours sur le territoire vaudois. Semblablement un accord a été trouvé avec les instances fédérales de Jeunesse et Sport grâce auquel l'association « Formation + » regroupant les Eglises est habilitée à organiser des formations J+S pour les Jacks B.





Il est intéressant de constater que la formation JACK B sous le label J+S, plus exigeante, attire nettement plus de jeunes de l'EERV que celle sous le label FORJE.

Pour compléter les compétences des Jacks, une formation à l'animation spirituelle (FAS) a été mise sur pied et a permis à une vingtaine de jeunes d'obtenir la certification en 2018.

Il est à préciser que le développement de ces formations permet aux jeunes d'être engagés non seulement auprès d'adolescents mais aussi dans des camps et groupes d'enfants.

Enfin, AGORA a organisé en avril sa première journée cantonale jeunesse qui a réuni une trentaine de jeunes sur le thème de « Eglise = ? ».

### **Le secteur Formation d'adultes**

Le responsable cantonal de la formation d'adulte a quitté le poste à la fin juin pour se consacrer à de nouvelles tâches au sein de l'EERV. En conséquence, le poste est vacant. Les forces ministérielles des Régions en matière de formation d'adultes ont subi de fortes réductions ces dix dernières années et peinent à stimuler et mettre sur pied des projets novateurs et les offres de formation proprement dites sont rares.

Toutefois, des formations au niveau cantonal proposées aux Régions, telles que « Une Eglise pour le XXI<sup>e</sup> siècle », ont pu répondre à des attentes de responsables et d'acteurs paroissiaux.

Une plateforme des responsables du secteur formation d'adultes encore en fonction dans les Régions a établi le constat que les programmes des Régions proposaient avant tout de la catéchèse d'adultes et que le format « conférence » ne fonctionnait plus. L'accent doit dorénavant être placé sur la formation au service en Eglise et une forme de reconnaissance de ces formations doit être réfléchi. Ces formations (acteurs du culte, accueil, entraide, etc.) pourraient être proposées autant par les Régions que par le canton.

### **Cèdres Formation**

L'année 2018 a été une année de stabilisation et de croissance. Avec vingt inscriptions au Séminaire de culture théologique en première année, l'institution nouée avec des volées pleines, ce qui constitue un signe encourageant. L'enseignement de l'unité d'histoire, donné pour la dernière fois par Frédéric Amsler, sera repris en 2019 par Sarah Scholl, maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève

et l'unité de théologie systématique a été reprise en 2018 avec succès par Anthony Feuil.

A la fin de l'été, des conférences dédiées à la mystique et à la simplicité présentées par Mariel Mazzocco (UNIGE) ont permis de réunir un nouveau public en dehors des circuits traditionnels de l'Eglise. Ce signal incite à poursuivre la préparation d'un nouveau cursus de formation dans le domaine de la spiritualité. Complémentaire au Séminaire de culture théologique, il offrira un parcours de neuf mois en spiritualité chrétienne. Son élaboration se poursuit avec l'ambition d'accueillir sa première volée en septembre 2019.

A l'automne, une « fête des Cèdres » a permis à plus de cinquante séminaristes, anciens comme actuels, de se retrouver le temps d'une soirée festive et conviviale. Six personnes ont terminé leur formation et ont reçu leurs titres à ce moment-là.

Le Club des Cèdres a poursuivi son travail en s'intéressant aux figures de Maurice Zundel et de Jacques Ellul avec un public fidèle et constant.



## Les Missions exercées en commun (MiCo) – 2018 en bref

### ➤ CAGEP (Conseil d'aumônerie des gymnases et écoles professionnelles)

Dans tous les établissements, les aumôniers vivent en bonne collaboration avec les équipes de santé-médiation et participent aux projets PSPS<sup>1</sup>, ce qui n'était pas le cas ces dernières années. En outre, ils ont suivi lors d'une retraite une formation sur le suicide, organisée par le Groupe d'accueil et d'action psychiatrique (GRAAP).

Plusieurs établissements sont toujours sans service d'aumônerie. Pour pallier provisoirement les préoccupations des directrices et directeurs d'établissements sans aumônier attiré, le CAGEP a mené une réflexion et est arrivé à une solution. Ainsi, en cas d'événement de type GRAFIC<sup>2</sup>, tous les établissements peuvent contacter un aumônier, selon une liste mise à leur disposition, et obtenir aide et soutien.

De plus, le groupe de travail « Aumônerie de demain » mène une réflexion pour desservir plus efficacement tous les établissements. Il est proposé la création de plusieurs pôles d'aumônerie selon une répartition géographique. Chaque pôle serait détenteur de divers domaines de compétences (GRAFIC, événements dans le cadre du programme Autonomie et Solidarité, Service et solidarité, etc.) tout en gardant un aumônier référent par établissement pour les tâches courantes.

### ➤ CADES (Conseil d'aumônerie de l'éducation spécialisée)

La communauté œcuménique de l'Étincelle qui dépend du CADES et qui se donne pour mission de réunir des personnes en situation de déficience intellectuelle, leurs familles, leurs amis afin de vivre des moments spirituels et culturels a vécu sa première année d'existence avec succès.

Les aumôniers, hommes et femmes, catholiques et protestants sont soit rattachés à une institution telle Eben-Hézer-Lausanne, Lavigny, L'Espérance ou la Cité du Genévrier ou alors actifs au niveau cantonal et répartis de manière régionale. Ces derniers ont des liens directs avec des familles au sein des paroisses et communautés, mais également avec des institutions de taille plus réduite que les grandes institutions connues.

Pour stimuler les synergies et les collaborations afin de répondre aux besoins variés du terrain des institutions dispersées et des familles réparties, un groupe de travail planche pour trouver un fonctionnement qui pourrait se baser sur les idées qui ont permis de mettre en place la communauté œcuménique de l'Étincelle.

### ➤ CAHES (Conseil d'aumônerie des HES)

L'aumônerie des HES s'exerce dans un contexte réunissant des milliers d'étudiants de plus de 100 nationalités, futurs acteurs d'une société en mutation. Dès lors, elle s'inscrit dans la culture de chaque établissement et développe des compétences interculturelles et interreligieuses, ainsi qu'une spiritualité plus « universelle » lui permettant de rejoindre un public aux horizons et croyances variés.

Les différentes offres aux étudiants souvent dispersés ou faisant partie de toutes petites classes ont toutefois été bien fréquentées. Il s'agit en particulier de retraites spirituelles, de conférences-débats interculturelles et interreligieuses, de tables-rondes interdisciplinaires sur la mort et la fin de vie en milieu de soins, ou encore d'expositions interculturelles sur le thème des célébrations permettant de découvrir les pratiques les plus diverses élaborées par les êtres humains au cours de leur histoire, en vue de se relier à l'Absolu qui est le leur.

### ➤ CAUE (Conseil de l'aumônerie UNIL-EPFL)

En 2018 un relevé a permis de constater qu'une part essentielle du travail des aumôniers est l'entretien en tête-à-tête. En effet 645 entretiens ont permis aux étudiants et étudiantes de bénéficier d'une écoute active, d'un échange autour de leurs préoccupations et souvent d'une aide concrète à leurs difficultés. Parmi les activités proposées, on peut relever les « conversations carbone » créées avec une psychothérapeute et un ingénieur du Royaume-Uni qui ont permis aux participants d'examiner l'impact personnel sur le climat et d'identifier des pistes pour adopter un mode de vie plus sobre. De manière exceptionnelle, le voyage annuel de l'aumônerie a eu lieu en Iran et a permis de découvrir une immense variété d'époques de l'histoire du pays ainsi qu'une grande diversité de religions.

<sup>1</sup>Unité de promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire / Etat de Vaud

<sup>2</sup>Gestion des Ressources d'Accompagnement et de Formation en cas d'incident Critique / Etat de Vaud



## Diakonia, un ministère exigeant

*Le Service santé et solidarité comme les aumôneries qui lui sont rattachées ont à cœur d'assurer une présence de qualité dans les différents lieux de leur ministère. Etre témoins de la Bonne Nouvelle de l'amour de Dieu pour chacune et chacun est à la fois leur ancrage et leur moteur.*

### Conseil

Le Conseil du Service santé et solidarité (CSSaS) a invité notre Eglise à entreprendre une réflexion de fond sur l'aumônerie des EMS. La réflexion a commencé lors de la journée cantonale à Crêt-Bérard, dédiée cette année au grand âge tant il est vrai que nous sommes tous concernés soit par notre propre vieillissement soit par celui de notre entourage: vieillir ? Certes, mais ce serait mieux de bien vieillir. N'est-ce qu'une question de bonne santé physique et psychique ? Suffit-il d'avoir assez d'argent et un réseau familial ou d'amis ? Qu'en est-il de l'impact de la spiritualité et de la foi sur le vieillissement ? La vieillesse modifie-t-elle notre spiritualité ? Anne Sandoz Dutoit, Roland J. Campiche et Jacques Besson ont tenté de répondre à ces questions.

### Lieux d'accompagnement de l'EERV

Le terme « lieux d'accompagnement » recouvre l'ensemble des lieux « de relations d'aide » ou « lieux d'écoute » tels que la Cascade, le Raidillon ou la Rosée qui offrent un accompagnement spirituel. En 2018, un grand effort a été consenti pour mettre en œuvre la première étape de la directive sur les lieux d'accompagnement de l'EERV, à savoir l'élaboration du document directeur de chaque lieu. Comprenant une présentation de l'offre spécifique de chacun, ses principes déontologiques et les exigences de formation et de supervision des intervenants, le document directeur a été élaboré dans la collaboration entre les responsables des lieux et la coordinatrice du Service, Anne-Sylvie Martin.

Cette démarche a permis d'avancer dans la reconnaissance de ces précieux services et d'en apprécier la diversité. Le travail du Service est par ailleurs venu appuyer l'engagement d'une animatrice d'Eglise pour assumer la coordination du ministère de prière au Raidillon, ministère régional qui complète les offres d'accueil de ce lieu.

### Diaconie.ch

La coordinatrice du Service s'est également investie cette année comme déléguée à la FEPS dans le groupe de travail « Projets et pratique » de la conférence de diaconie suisse. Elle fait partie du comité d'organisation du symposium de la FEPS sur le thème « Prendre soin ensemble » qui aura lieu le 29 novembre

2019. Ce symposium présentera un double défi : attirer les acteurs de la diaconie romande à venir confronter leur vision à celle des suisse-allemands et découvrir les « caring communities », qui se développent pour l'instant surtout dans le monde germanophone et anglophone.

### Réseaux d'activités communautaires et solidaires des Eglises auprès des seniors.

La présidente du CSSaS, Liliane Rudaz, a conduit un groupe œcuménique de réflexion qui avait reçu pour mandat des deux Conseils d'Eglise de se pencher sur les réseaux d'activités communautaires et solidaires des Eglises auprès des seniors. Le but de ce mandat a été d'une part d'établir une typologie des personnes âgées de plus de 60 ans et de recenser les lieux de solidarité ecclésiaux qui leur sont ouverts et d'autre part de faire des propositions pour de nouveaux projets dans le domaine. Cette manière de travailler en œcuménisme est apparue très riche en enseignements : elle a permis d'illustrer la contribution des Eglises au lien social (spécialement envers les personnes âgées) comme de mettre en lumière certaines lacunes dans la surface de contact de nos Eglises avec les « jeunes seniors » encore très actifs (60-75 ans). Des pistes de projets stimulants qui pourraient les rejoindre ont été esquissées, dont celle d'une aumônerie de quartier. Il est à espérer que ce mandat servira de socle à une approche renouvelée de cette catégorie de personnes, en fonction des priorités données par la prochaine législature

### Perspectives

Deux gros dossiers sont actuellement sur la table du CSSaS :

- la Maison de la diaconie: en attendant le résultat des négociations du Conseil synodal (CS) avec la ville de Lausanne, un groupe de travail continue à affiner le concept et explorer des pistes et réflexions pour la mise en œuvre de ce projet porteur ;
- le concept diaconie: suite à une demande du CSSaS, le CS a lui donné mandat d'élaborer un « concept de diaconie », afin de rendre claire et visible la diaconie de l'EERV pour pouvoir porter plus avant le concept à l'interne et à l'externe. Un



groupe de travail incluant également des représentants du Service Terre Nouvelle s'est formé et les travaux seront terminés pour fin mars 2019.

### Aumônerie de la santé

Les aumôniers en EMS et dans les hôpitaux et cliniques ont partagé une journée de formation sur la question de l'interdisciplinarité en regard de leur spécificité professionnelle d'aumônier. Cela s'inscrit dans une réflexion globale autour d'un décloisonnement de la profession : comment mieux collaborer avec les divers professionnels de l'institution, mais aussi avec les réseaux de soins ? Ces compétences sont demandées par les institutions et participent de la professionnalisation accrue de ces ministères.

En regard de la baisse des effectifs et de la diminution des vocations, une autre problématique partagée par les deux aumôneries consiste en la difficulté de repourvoir les postes vacants ou de remplacer les malades de longue durée. Parmi les pistes à suivre, il s'agit d'augmenter la subsidiarité avec les aumôniers de l'Eglise catholique et de former des animateurs d'Eglise.

Pour faire face à l'augmentation des demandes et à la nécessité de rendre compte de l'offre d'un accompagnement spirituel dans les EMS, le CADEMS a fait en 2018 tout un travail de persuasion afin de convaincre les paroisses et les Régions de la nécessité d'une gestion commune cantonale et œcuménique de cette aumônerie. Pour rassurer les personnes craignant que l'on débouche sur une aumônerie déconnectée du terrain, un soin particulier est apporté aux collaborations avec les lieux d'Eglise se situant à proximité des EMS : des parcours de sensibilisation à la visite des personnes malades ou âgées, en institution ou à domicile, continuent d'être proposés. Des groupes de bénévoles liant à la fois l'accompagnement à domicile et le bénévolat d'aumônerie permettent de tisser des liens entre les paroisses et les institutions.

### Aumôneries et pastorales de la solidarité

Répondant à la volonté du Synode de former les laïcs engagés et rejoignant en cela les aumôneries de la santé, toutes les aumôneries de la solidarité ont offert en 2018 des journées de formation et/ou de retraite aux bénévoles qui portent la mission avec eux.

Mais il s'est agi aussi de marquer des temps de reconnaissance et de fêtes soit pour les bénéficiaires, soit pour les nombreux bénévoles qui

s'engagent aux côtés des aumôniers dans des situations souvent difficiles et très lourdes :

- Les aumôniers auprès des **mineurs placés** (CAOMI) ont proposé la ReSpirE-Mobile : cette offre est de type « temps fort » comportant une animation de deux heures que les aumôniers conduisent pour des groupes d'enfants ou de jeunes dans le temps de Noël ou de Pâques. Le thème de l'année 2018 a été « faire du sombre une couleur de lumière ».
- C'est dans la joie que le **Point d'Appui** a fêté ses 15 ans d'existence : il a été fait mémoire des dynamiques du passé, du présent et du futur en présence de la plupart des anciens médiateurs. La fête fut belle, dansante et culinaire à la fois, dans les locaux de la paroisse Saint-Amédée à Bellevaux, au lieu même où ont pris place les premiers refuges de défense anti-renvois de réfugiés déboutés.
- Pour la première fois, en plus des visiteurs de l'aumônerie dans **les prisons** de la Tuilière et du Bois-Mermet, tous les intervenants bénévoles qui le souhaitaient ont été réunis en juin 2018 pour une formation et un repas de remerciement : une vingtaine de personnes, chanteurs, musiciens, visiteurs, coiffeuse et animateurs des cours Alpha ont répondu à l'invitation. Un beau moment plein d'échanges et de témoignages sur le vécu avec les prisonniers, ce qui les fait avancer et se remettre en question.
- Dans le cadre de **l'Action-Parrainages**, plus de 1'500 migrants et parrains se sont retrouvés le samedi 30 juin au théâtre de l'Arsenic pour un moment de partage multiculturel. Il y a eu des performances artistiques, des jeux de différents pays, divers ateliers créatifs et la possibilité de se restaurer en goûtant aux spécialités d'une demi-douzaine de pays. Les différentes personnes actives dans le réseau parrainages avaient été invitées à faire la fête. Tout a été organisé par des binômes composés de migrants et de Suisses, dans l'esprit de construire ensemble.
- Le conseil œcuménique dans le monde du travail (COMET) a pris congé de Pierre-André Schutz et accueilli Pascale Cornuz lors d'un repas convivial. Cela a été l'occasion émouvante de dire toute la reconnaissance du conseil pour l'engagement et l'œuvre pionnière de Pierre-André en faveur du **monde agricole**, son enthousiasme communicatif et sa passion pour les personnes accompagnées.
- Différentes rencontres et réunions ont été menées au sein du COPAR (pastorale de rue) pour discerner les enjeux concernant



la « **cabane du Flon** ». De chaque rupture ou risque de remise en cause, il en ressort des fruits ; grâce à cette possible remise en cause, un projet a été réfléchi, prié, et mis en mots. Cette cohésion s'est aussi ressentie lors de la retraite du conseil à Crêt-Bérard sur le thème « la joie de servir un projet ».

### **Prises de parole et recommandation**

Conscient du durcissement des lois sur l'asile, le Conseil synodal (CS) a soutenu en 2018 trois actions dans ce domaine:

- soutien à la pétition de l'EPER « Pour des voies d'accès sûres et légales vers la Suisse » ;
- soutien à l'appel des éducateurs et éducatrices de l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants) relatif à l'encadrement des jeunes migrants mineurs non accompagnés (MNA) ;
- lettre ouverte adressée à madame Sommaruga concernant le réexamen en cours

des admissions provisoires des Erythréens et Erythréennes.

En octobre, le CS a inscrit l'EERV sur le site « Eglise pour IMR » et s'est ainsi engagé à soutenir l'initiative pour des multinationales responsables (IMR). Cette initiative, promue entre autre par Pain pour le prochain (PPP), demande que les entreprises multinationales dont le siège est en Suisse soient légalement tenues de mettre en place un devoir de diligence, afin de garantir le respect des droits humains et de l'environnement aussi dans le cadre de leurs activités à l'étranger.

Enfin, dans l'optique de la votation populaire sur l'initiative pour l'autodétermination des 24 et 25 novembre 2018, le CS a préparé un dossier comprenant plusieurs documents, dont la position de la FEPS, qui devait permettre de se faire une opinion.



## Terre Nouvelle à la croisée des chemins

*En 2018, les interrogations n'ont pas manqué pour le Service Terre Nouvelle. Son fonctionnement a été fortement impacté par toutes sortes de turbulences, tant du côté des Œuvres (nouveau paradigme à DM-échange et mission, processus de rapprochement entre Pain pour le prochain et l'Entraide protestante suisse) que de l'EERV (réflexion sur les dotations ministérielles, processus de renouvellement des conseils et retraite prochaine du coordinateur du Service).*

Dans un contexte difficile, le Conseil cantonal Terre Nouvelle a cherché à maintenir le dynamisme de son Service par diverses actions :

- Au mois de mars, un appel de fonds via le journal Réformés a donné un nouveau souffle aux dons Terre Nouvelle. Il a aussi donné au Service une bonne visibilité par un encart dans ce journal à large diffusion.
- Au mois de mai, le rassemblement Terre Nouvelle biennal à Crêt-Bérard voulait ouvrir sur d'autres paysages en réunissant des intervenants de différents horizons (médias, monde associatif, Eglise) pour un panel sur le thème de l'engagement. La soirée a été décapante, mais en rassemblant une petite centaine d'habitues, elle n'a pas véritablement permis de renouveler son public.
- A l'automne, une troisième campagne de publicité avec de nouvelles affiches a été proposée aux paroisses.
- Des contacts fructueux avec les responsables de la formation des diacres et des pasteurs au niveau romand (OPF) ont étoffé le secteur Terre Nouvelle dans les cursus menant au diaconat et au pastorat. Cette reconnaissance de l'importance de la dimension TN dans le bagage des futurs ministres réjouit le Conseil.
- Le colloque des animatrices et animateurs régionaux est dans une phase constructive. Il a contribué de façon stimulante à

la préparation de la campagne d'automne et à la présence du service TN à la journée d'Eglise du 1<sup>er</sup> septembre.

- Dans les relations internationales, nous pouvons encore noter la nomination de Sylvain Corbaz comme délégué de l'EERV à la Cevaa pour succéder à Sandro Restauri et la participation de Marie Breitler au séminaire jeunesse Cevaa en été 2018 à Sète.

### Pluralisme

La thématique du pluralisme, objet du mandat assumé par Jean-François Habermacher et amplement débattue en Synode, a retenu toute l'attention du Service Terre Nouvelle, notamment sur la question interculturelle. Celle-ci a rebondi de diverses façons tout au long de l'année, que ce soit au travers d'une réflexion autour du rapport « chantier migration » de l'EERV, d'un Forum international sur « les Eglises aux prises avec les replis identitaires et culturels » ou de la préparation du dimanche missionnaire 2019 intitulé « Christ au cœur de nos diversités ». L'assemblée générale de la Cevaa qui a eu lieu à l'automne 2018 au Cameroun s'est aussi focalisée sur la thématique « Le chrétien et l'intolérance religieuse » (voir encadré).

### Message final de l'Assemblée Générale Cevaa 2018

*« Mesdames et Messieurs les Responsables d'Eglises, chers frères et sœurs en Christ, Nous, délégué(e)s de la Cevaa, réuni(e)s en Assemblée Générale du 15 au 23 octobre 2018 à Douala, Cameroun, vous adressons nos fraternelles salutations en Christ. « Heureux ceux qui procurent la paix » (Matthieu 5,9a) résonne comme une invitation à prendre au sérieux notre mission d'être artisans de la paix dans le monde ; la Cevaa étant une grande famille d'Eglises qui prend en considération le fait que c'est ensemble que nous pouvons mieux répondre à l'appel de Jésus-Christ. L'Assemblée Générale, composée de plus de 60 délégués, s'est focalisée, lors de ses dixièmes assises, sur la thématique « Le chrétien et l'intolérance religieuse ». Se mettre du côté de celles et ceux qui sont stigmatisés dans les sociétés européennes, faire face à des intolérances intra-chrétiennes ou au radicalisme chrétien, renforcer la volonté de chercher une cohabitation pacifique avec les croyants d'autres traditions religieuses, visiter l'intolérance qui habite chaque délégué(e) à sa façon, cela nous a préoccupé(e)s dans des discussions et regards croisés. »*

(...)

Pour les délégués à l'Assemblée Générale 2018, Pasteur Célestin Gb. KIKI, Secrétaire Général de la Cevaa



## Cibles et flux financiers

Le résultat financier 2018 se situe dans la moyenne des années 2011-2016 (1'630.000. fr.), l'année 2017 ayant été hors norme avec un total de 1'837.000.- fr.

La cible de 1'700'000.- fr. n'est pas atteinte mais le résultat dépasse la somme des nouvelles cibles paroissiales (1'581'000.- fr.). Sachant que les produits de DM-échange et mission proviennent essentiellement des Eglises, la forte baisse des dons des particuliers pour notre Œuvre missionnaire est des plus inquiétante.

Un système de splitting effectif depuis le début de l'année permet de distinguer sur les tableaux trimestriels les versements Terre Nouvelle qui viennent directement des paroisses de ceux qui viennent des particuliers. Il offre ainsi une meilleure lisibilité des flux Terre Nouvelle. Le Conseil, ainsi que les paroisses, peuvent mieux mesurer l'impact des efforts fournis (ou pas !).

Il faut encore relever qu'à la suite d'une demande spécifique de la commission des finances, le conseil a interpellé Pain pour le prochain à propos de la comptabilisation des dons directs. La direction de PPP a communiqué que les dons directs résultant d'appels de fonds spécifiques n'étaient pas transmis aux Eglises ni comptabilisés dans la cible. Une information circonstanciée sera faite aux donateurs.

## Campagne d'automne DM-EPER

A l'occasion de la campagne DM-EPER, le conseil a rencontré Abilio Mahumana, pasteur de l'Eglise presbytérienne du Mozambique (IPM) et directeur du département de planification et développement au sein de la direction de l'IPM.

Il est chargé d'implanter le programme « Lumuku » dans les paroisses : Lumuku veut dire « autonomie » ou « sevrage » en tsonga. Ce programme s'attelle à renforcer les communautés locales en les encourageant à s'autonomiser financièrement. L'idée centrale est que les paroisses ont le pouvoir d'agir par elles-mêmes pour leur développement et en ont les ressources. Il s'agit de partir des paroisses pour avoir un impact dans la société dans son ensemble. La présentation de ce projet de l'IPM était à disposition de toutes les paroisses et, toute proportion gardée, elle pourrait donner quelques idées à notre Eglise.

## Perspectives

Le report de la décision du Synode sur les dotations en juin a empêché le conseil cantonal Terre Nouvelle de s'appuyer sur un scénario solide pour définir l'avenir du Service, ce qui laisse ce dernier passablement dans le flou. Par ailleurs le Service Terre Nouvelle participe à une réflexion de fond menée par le conseil du Service santé et solidarité pour définir un concept de diaconie au sein de l'EERV ; le groupe de travail fera sans doute des propositions de modifications structurelles qui risquent de faire bouger les lignes pour Terre Nouvelle aussi.

A ce jour l'avenir reste donc peu clair pour le Service Terre Nouvelle. Son conseil a choisi comme priorité pour la fin de son mandat le soin apporté à son réseau en organisant une journée récréative de remerciement à l'intention des bénévoles et en réunissant les collaborateurs du Service et les animateurs et animatrices régionaux pour des moments conviviaux. Il prépare également la transmission des dossiers, rendue d'autant plus difficile par l'absence de relève pour le conseil et par l'inconnue concernant la repourvue du poste de coordinateur.

### **Orientations stratégiques 2020 de DM-échange et mission (DM)**

Lors du Synode missionnaire de novembre, les orientations stratégiques 2020, proposées par le conseil du DM, ont suscité un vif débat au terme duquel les instances exécutives des Eglises ont été minorisées. Le Synode missionnaire a décidé de soutenir une vision, dite de réciprocité, qui poursuit la solidarité des Eglises du Nord envers celles du Sud; mais on y reconnaît également que ces dernières sont porteuses de richesses à même de soutenir la mission des Eglises au Nord. En plus de l'échange de personnes, trois thématiques se dégagent des projets soutenus: la formation théologique, le développement rural et l'éducation. Les domaines de la santé et de l'action sociale seront abandonnés.

La Conférence des Eglises romandes (CER) a la perspective de rencontrer le Conseil du DM afin d'évaluer l'impact et la cohérence des changements que le DM souhaite initier dans les années qui viennent et de réfléchir aux changements structurels susceptibles de rapprocher le DM des instances exécutives des Eglises de la CER.



## Entre exploration et services rendus

*Le Service vie communautaire et culturelle a voulu en 2018 explorer de nouvelles voies tout en assumant les tâches que le public attend de lui. Récit de quelques moments forts de cette année et questions à notre Eglise.*

### Conseil

Le mandat du Service est triple :

- animer et développer certains cultes et célébrations;
- aider à la vie spirituelle personnelle et communautaire ;
- accompagner les acteurs de cette vie communautaire et culturelle, à travers le canton.

Pour cela, le conseil du Service, constitué de cinq membres dont le coordinateur, s'est rencontré comme il se doit, ajoutant à son rythme régulier une retraite au prieuré de St-Benoît de Chauveroch, histoire de prendre un peu de distance par rapport aux différents dossiers. A noter : c'est en septembre que le signataire de cette page a repris la réponsance de ce Service, suite au départ de John Christin.

### Des affaires qui roulent... mais pas que !

- Un temps pour prier : cette offre d'office en ligne a été maintenue tout au long de 2018. Elle est fréquentée des dizaines de fois par jour, mais nécessite un gros investissement de personnes et de temps. Faut-il la maintenir ou renvoyer à d'autres applications ? Pour l'heure, le conseil désire son maintien.
- Consécrations et agrégations : le premier samedi de septembre, s'est déroulée la Journée d'Eglise et du culte synodal à la cathédrale, au cours duquel les diacres Liliane Rudaz, Paolo Mariani, Bertrand Quartier, Christian Mairhofer et les pasteurs Alice Corbaz, Alain Ledoux, Kevin Bonzon, Tojo Tina Rakotoarison Raobelina, Noémie Steffen ont été consacrés. Le diacre Pierre Alain Mischler et le pasteur Patric Reusser ont été agrégés. Belle et grande équipe qui a entraîné les présents dans leur joie d'être au service du Christ. Le Conseil synodal dit ici sa reconnaissance à Dieu pour le renouvellement des forces vives qu'Il offre à son Eglise.
- Evangile à la maison : la fin de l'année a été marquée par le lancement de la lecture de l'Evangile selon Jean à l'aide d'une brochure publiée par le diocèse de Metz. Cet événement a trouvé sa place parmi les célébrations de la Parole à la cathédrale et

rassemblé quelque 80 personnes représentant des groupes de tailles et de compositions diverses répartis dans le canton et parfois au-delà. Moment fort de partage et de témoignage sur le quotidien de cette désormais longue expérience. Si une évaluation a été initiée afin de pouvoir déterminer les suites à donner à cette démarche, les Conseils d'Eglise proposent d'ores et déjà de la reconduire en 2019, quitte à reprendre le matériel des premières années. Nul doute que l'une des difficultés est la duplication des cellules de base pour l'accueil d'autres participants. C'était en tout cas la visée initiale. La question du contenu du livret est donc difficile à trancher : pour des lecteurs aguerris de la Bible ou pour des nouveaux ? A suivre.

- Tournois sportifs : Le « comité des sports de l'EERV » vole de ses propres ailes et a mis sur pied un tournoi de hockey en février à Vallorbe, un tournoi de foot en juin à Savigny et un tournoi de pétanque en septembre à Perroy. Jolis moments conviviaux, qu'on se le dise !

### Une tentative

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de législation, le Service VCC a mis sur pied une chantée et un culte le 14 octobre, à la cathédrale de Lausanne.

Soutenu par un groupe vocal et l'ensemble d'harmonie Mélodia, cet événement a permis de mettre en valeur et d'enrichir ce patrimoine en donnant la possibilité à chacune et chacun de chanter ensemble de nombreux cantiques avec des accompagnements renouvelés. Plusieurs compositions ont été écrites ou arrangées spécialement pour ce moment, certaines en création mondiale.

Cette expérience unique, en vue de laquelle l'Eglise suscitait la création musicale, a rassemblé un public malheureusement trop peu nombreux. Mais les présents ressortirent émerveillés de la richesse et de la profondeur de certains cantiques pourtant connus, cela même si parfois, ici ou là, un rythme ou une harmonisation les déconcertaient.





Difficile à reconduire comme telle tant l'investissement était conséquent, cette chantée devrait encourager l'EERV, au niveau sans doute plus local, à favoriser ce genre d'occasions hautement spirituelles et profondément communautaires dans et en dehors de ses cultes : le chant réunit, relie et véhicule la prière du peuple de Dieu, à n'en point douter !

### Quelques réflexions en cours

L'auteur de ces lignes se plaît, pour finir, à faire connaître ici trois questions que pose le conseil du Service, questions intéressantes qui lui paraissent éclairer l'un ou l'autre aspect de notre Eglise, aujourd'hui. Le Conseil synodal, par ailleurs, s'emploie à leur trouver des réponses satisfaisantes.

- Pour l'heure, faute de moyen pratique - en particulier d'une analyse épistémologique - pour aborder la question du pluralisme de façon appropriative, l'Eglise est réduite à des généralités vagues, ce qui rend difficile le travail du Service dans son offre en matière de culte et de liturgie.
- Le Conseil constate que les nouveaux pasteurs consacrés, bien qu'ayant suivi un parcours universitaire complet, n'ont pas tous reçu une formation homilétique et liturgique très poussée. Le Conseil s'inquiète depuis longtemps de cette problématique et n'a pas connaissance de la mise en place d'une formation adéquate pour pallier ce manque. Cette lacune est encore accentuée du fait que les nouveaux ministres viennent de milieux variés et n'ont plus majoritairement acquis, pendant leur adolescence, une culture culturelle réformée. Si dans les siècles passés la prédication, trapue et bien bâtie,

avait des durées importantes et remplissait l'essentiel du culte, le renouveau liturgique - en francophonie notamment - a proposé au milieu du siècle dernier un équilibre entre les parties de la prédication et le reste du culte. Actuellement, l'absence de cette culture et de cette formation crée un manque de « colonne vertébrale » dans les liturgies vécues et donnent l'impression d'un sac de confettis fait d'éléments disparates sans liens les uns avec les autres. L'ignorance des fonctions des diverses parties de la liturgie et de leurs constructions propres ne peuvent pas permettre l'épanouissement des liturgies : ils ne connaissent pas les liturgies des Eglises réformées mais voudraient en sortir parce que sans les maîtriser, ils les considèrent comme un carcan.

- Sur un plan plus organisationnel, le conseil pose la question de l'articulation entre l'accomplissement de son mandat et celui de Recherche & Développement : à clarifier après le Synode sur les dotations.

#### **Eglise inclusive**

Le CS a mandaté un groupe de laïcs et ministres pour développer, de manière transversale, un certain nombre de pistes qui cherchent une plus grande inclusion des personnes LGBT dans notre Eglise. Cela sur les trois plans suivants : liturgique, communautaire et de la formation. Plusieurs initiatives sont dès lors en cours de réalisation : une équipe de jeunes concernés par ces questions d'orientation s'est formée et se réunit une fois par mois à la Sallaz ; des célébrations, ici et là, essaient de relever le défi de rendre concret de manière explicite l'accueil de touTEs ; et en collaboration avec l'OPF une offre de formation sera proposée en 2019 pour les acteurs de notre Eglise. Le Service vie communautaire et culturelle est partie prenante de ces réflexions.



## Les missions exercées en commun

*Pour la Commission de coordination des missions exercées en commun (CoCoMiCo), l'année 2018 a été marquée par la nécessité de revoir son dispositif d'aumônerie dans les EMS et dans les gymnases et par les diverses problématiques autour des migrants mineurs non accompagnés (MNA).*

La CoCoMiCo a tenu en 2018 une vingtaine de séances plénières ou partielles pour la gestion des 15 missions communes assumées par les deux Eglises reconnues de droit public. Elle a organisé une soirée de rencontre des présidents des conseils œcuméniques, des coordinateurs et des responsables de département avec l'objectif de commencer à construire un consensus sur la part de travail pastoral d'aumônier dans l'institution et la part de travail « interne » du ministre pour réaliser sa mission, comprenant la formation et les sollicitations de son Eglise.

La CoCoMiCo a rencontré le conseil de la pastorale œcuménique auprès des personnes réfugiées (COER) et institué un groupe de veille qui réunit régulièrement les acteurs de terrain et les autorités d'Eglise pour « faire remonter » la réalité du vécu des migrants et permettre une communication institutionnelle plus proactive.

La CoCoMiCo a également reçu une délégation du conseil de la pastorale œcuménique dans le monde du travail (COMET) pour ajuster le projet de personne de confiance en entreprises.

Par ailleurs :

- Dans le domaine de la santé, la CoCoMiCo a été interpellée par les faïtières des EMS, Hévíva et FEDEREMS, qui ont manifesté leur insatisfaction quant au manque de professionnalisme des aumôniers et à leur disponibilité aléatoire. Cette réflexion, rejoignant les discussions œcuméniques autour de la gestion prévisionnelle des postes, a amené les Eglises à mandater un groupe de travail pour mettre sur pied une formation courte pour intervenants en EMS en lien avec l'ORH et les services de formation des Eglises.
- La CoCoMiCo a négocié une nouvelle convention avec l'EMS Silo, qui finance dorénavant un 20% d'aumônerie supplémentaire. Elle a également revu à la baisse la convention avec la clinique de Genolier qui a réduit le financement de l'aumônerie à 10%.
- Un toilettage complet de la convention des Eglises avec l'hôpital intercantonal de la Broye (HIB) a été entrepris en 2018. Les Eglises catholiques et réformées des cantons de Vaud et Fribourg se sont réunies à plusieurs reprises avec la direction de l'hôpital pour élaborer une convention qui

comprend à la fois un concept commun d'aumônerie et une partie financière. La convention sera signée au début 2019.

- La CoCoMiCo se préoccupe de l'aumônerie dans les soins palliatifs spécialisés sur les sites d'Aubonne et de Rive-Neuve. Dorénavant l'« accompagnement spirituel » fait partie des domaines thérapeutiques compris dans le système de financement DRG (diagnosis related group). Si cette reconnaissance est importante et permet un financement supplémentaire de l'aumônerie, elle implique aussi de satisfaire à certaines conditions horaires très contraignantes. Les discussions se poursuivent en 2019 pour déterminer si l'aumônerie telle qu'elle est conçue par les Eglises peut satisfaire aux exigences des DRG.
- A l'occasion de la fin du mandat œcuménique de l'aumônerie dans l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) du CHUV, la CoCoMiCo a rencontré le comité de pilotage et le professeur Borasio. Dans l'attente du résultat des négociations avec l'Etat concernant la subvention, et grâce au co-financement du professeur Borasio, un mandat particulier a encore pu être accordé en 2019 pour assurer la présence d'un aumônier dans l'EMSP du CHUV.
- Dans le domaine de la solidarité et de l'Action-Parrainages, la situation des mineurs non accompagnés (MNA) qui deviennent majeurs et se retrouvent d'un jour à l'autre dans des structures pour adultes sans plus de suivi éducatif a interpellé la CoCoMiCo qui a pu rencontrer Françoise Jaques, cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociale (SPAS), Antonello Spagnolo responsable du Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR) et Erich Dürst, directeur de l'Établissement vaudois de l'accueil des migrants (EVAM). Malgré l'absence de budget, Erich Dürst s'est engagé à prolonger l'hébergement sur une période de transition de 6 mois pour ces jeunes qui changent de statut. D'autre part, le CSIR a souhaité améliorer sa communication par l'élaboration d'un dépliant à disposition des bénévoles de l'Action-Parrainages.
- L'Action-Parrainages (engagement proposé à toute personne de bonne volonté d'assumer l'accompagnement d'un réfu-



gié) lancée en décembre 2015 s'est encore étoffée en 2018 par l'engagement d'un collaborateur administratif par l'ECVD et l'octroi par l'EERV d'un mandat pastoral de 2 ans pour développer cette action dans le Chablais et à Lausanne.

- La CoCoMiCo a demandé une évaluation de l'aumônerie dans le monde agricole et du projet Sentinelles. Le rapport a été transmis au conseiller d'Etat Philippe Leuba. Des négociations ont été menées avec la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) afin d'établir une nouvelle convention pour 3 ans, permettant l'engagement de deux aumôniers à 50% chacun.
- Dans le domaine de la formation, des membres de la CoCoMiCo ont continué à participer au groupe de travail conduit par la conseillère d'Etat Cesla Amarelle à propos de l'enseignement de la branche Ethique et cultures religieuses. Si sa présence dans le programme et la grille horaire sont stabilisés avec une entrée en vigueur en 2020, est encore en discussion une clarification quant au rôle des référents théologiques, dispositif de nos Eglises mis à la disposition des établissements scolaires.
- Ce sont des membres de la CoCoMiCo qui ont assuré les liens avec les organisateurs des Jeux olympiques de la jeunesse 2020 qui auront lieu à Lausanne. Si dans un premier temps, les discussions laissaient entrevoir une collaboration importante, le fait que les jeunes athlètes ne soient là que de manière concentrée et la charte des Jeux ont empêché des grands projets communs. A l'heure actuelle, une collaboration est prévue pour la mise en place

d'une salle de méditation interreligieuse dans le Vortex, lieu d'hébergement des jeunes et de leurs équipes. Des infos et des coordonnées y seront laissées pour un éventuel besoin de contact mais il n'y aura pas de présence effective sur le site lui-même. Par contre, se mettent en place des offres spirituelles à l'église Saint-François puisque la place du même nom à Lausanne sera, avec le Flon, l'un des deux centres d'animation de cet événement, notamment en fin d'après-midi.

- La CoCoMiCo reste préoccupée par l'absence de poste d'aumônier dans certains gymnases et autres écoles professionnelles, absence due notamment à la multiplication de ces établissements dans le canton que la subvention ne permet pas aux Eglises de couvrir. Elle a soutenu par contre les choix du CAGEP qui permettent dorénavant à toutes ces écoles d'avoir recours à un aumônier en cas de situation de crise.
- La CoCoMiCo sait des aumôneries plus difficiles à repourvoir tant certains ministères requièrent des qualités ou compétences particulières. C'est le cas notamment de l'aumônerie des sourds et malentendants puisque la langue des signes est un prérequis. Si des changements ont pu encore avoir lieu cette année, la CoCoMiCo se préoccupe de la suite.
- La CoCoMiCo, présente lors de l'assemblée que préside le conseil de la communauté de l'Etincelle se réjouit de la vitesse de croisière qu'a trouvée cette aumônerie, dorénavant affiliée au CADES.

### **Relogement du Point d'Appui**

Jusqu'à ce jour, le Point d'Appui, lieu de vie de la pastorale auprès des réfugiés, occupe des locaux appartenant à la ville de Lausanne à la rue César Roux. Les conditions de sous-location à Caritas-Vaud sont exceptionnellement peu onéreuses.

Or Caritas-Vaud relocalise l'entier de ses activités lausannoises sur un site unique. Ainsi, la sous-location tombe. De plus et depuis plusieurs années, le Point d'Appui est à l'étroit et aurait besoin de locaux plus spacieux pour pouvoir bien assumer ses missions et prendre en compte le nombre et la diversité des personnes qui bénéficient de ses activités et de ses offres.

Ce changement est donc l'occasion d'ajuster les locaux aux besoins du Point d'Appui. En cherchant une alternative, la CoCoMiCo a trouvé la possibilité de louer un espace à la Rue Saint-Martin. Bien que les conséquences financières de ce changement soient importantes, le Synode a accepté une augmentation du budget conséquente.

Ces locaux permettront un excellent fonctionnement du Point d'Appui, tant par leur infrastructure que par leur situation.

## Le Labo Khi, Recherche & Développement

2018 a été marquée par un renouvellement du mandat de ce secteur chargé de réfléchir, de stimuler, de dynamiser le changement et l'innovation en Eglise et de favoriser le développement de l'évangélisation. Une évolution de la collaboration avec les paroisses et Régions a permis de travailler de manière plus spécifique sur des projets concrets et ainsi d'accompagner et de coacher les acteurs et les responsables avec des outils affinés, de manière adaptée aux situations locales. Enfin, l'atelier d'artisanat ecclésiologique « Brico-Church » a élargi sa palette d'offre en animant des séquences de créativité collective dans trois Régions.

### Mission et nouveau mandat

La mission du secteur Recherche & Développement reste celle de :

- développer et d'expérimenter des outils et des modules de formation au témoignage et au développement communautaire;
- stimuler la créativité des lieux d'Eglise afin d'expérimenter des nouvelles manières de vivre et de partager l'Évangile ;
- créer et alimenter des réseaux en matière d'évangélisation, de témoignage personnel ainsi que de renouvellement et de développement des lieux d'Eglise.

Son mandat a été renouvelé en 2018 et présente comme nouvel élément essentiel la mise en place d'une stratégie de reconnaissance du ministère de pionnier dans l'EERV (cf. encadré).

### Recherche

En 2018 le travail d'enquête, d'expérimentation, de recherche de nouvelles manières de faire s'est poursuivi avec un nombre croissant de partenaires en Suisse et à l'étranger. En l'occurrence, un voyage d'études à New York a permis aux membres du Labo Khi, Recherche & Développement, de visiter des modèles d'Eglises de tradition réformée et de s'entretenir avec leurs responsables. Le Labo Khi avait sélectionné des communautés religieuses dont la sensibilité est plutôt proche de la tradition réformée et dont les formes sont diverses. La dimension missionnaire de ces Eglises et les éléments d'innovation étaient au centre de la focale. Par l'observation et la rencontre, l'objectif était de comprendre, de l'intérieur, comment ces Eglises réformées vivent en milieu urbain et comment elles travaillent leurs spécificités dans le concert des autres spiritualités. Sous le titre « Eglises reformatées », des articles et des vidéos ont été publiés, fruits des découvertes et des réflexions. Ces documents constituent des éléments stimulants pour réfléchir à de nouveaux formats permettant de valoriser les trésors de la foi qui s'abritent en nos traditions et de découvrir des nouvelles manières de concevoir la communauté ([www.labokhi.ch](http://www.labokhi.ch))

### Développement

Dans le domaine du développement, 2018 a été marquée par une évolution dans la manière du Labo Khi de conduire les retraites auprès des paroisses, des Régions et des services communautaires. En effet, le travail de diagnostic général et de priorisation des activités de conduite et de développement s'est articulé de manière plus spécifique. Si par le passé, les conseils demandaient essentiellement un accompagnement général, cette année les demandes concernaient davantage de l'aide pour des projets particuliers. Des projets très concrets ont ainsi pu être accompagnés et coachés en tenant compte des particularités des différents lieux d'Eglise.

En outre, une nouvelle forme de travail avec des ateliers de créativité inspirés des FabLabs a été mise en place dans trois Régions et ont permis à des acteurs paroissiaux et régionaux de réfléchir à des projets de renouvellement ecclésial dans des petits groupes d'élaboration créative. Ces sessions ont été appelées « Brico Church » selon l'expérience de plus d'une année à la Maison des Cèdres. Ces soirées Brico Church à Lausanne ont drainé un peu moins de monde dans le deuxième semestre, mais les vidéos des présentations de projets innovants chargées sur le site sont visionnées par de nombreux cyber-visiteurs.

### Formations

Mises en place en collaboration avec Cèdres Formation, les conférences interactives « Une Eglise pour le XXI<sup>e</sup> siècle » ont été proposées et mises en place dans deux Régions et une fois au niveau cantonal. Elles ont permis à une trentaine de personnes, laïques et ministres, de découvrir les forces et faiblesses de quatre modèles d'Eglises qui cherchent à répondre aux besoins changeants des sociétés sécularisées. Les participants ont été appelés à formuler des intuitions et à travailler des pistes concrètes pour leur lieu d'Eglise.

### Réseaux



Le Labo Khi Recherche & Développement est très actif dans les réseaux suisses dans le domaine du développement ecclésial, en particulier avec la plateforme romande des Fresh Expressions et la « Spurgruppe Fresh Expressions Schweiz », toutes deux œcuméniques au sens large, ainsi que le « Netzwerk für Organisations- und Kirchen-entwicklung im Austausch, NOKEA ». Les thèmes de la conduite spirituelle et temporelle des paroisses et celui de l'a-territorialité de communautés émergentes sont des exemples traités par ces réseaux. Par ailleurs, ces liens permettent de partager les expériences vaudoises lors de séminaires tels la « Tagung : Was sind vitale Gemeinden ? Einblicke und Impulse für eine lebendige kirchliche Praxis » avec les Eglises allemandes et d'échanger sur d'autres pratiques.

### **Collaborations cantonales**

Le responsable du Labo Khi Recherche & Développement collabore régulièrement avec les Offices des ressources humaines et Eglise et société, ainsi que la responsable de projet Mirja Nicollier. Il a notamment participé à la mise en place d'événements cantonaux tels la Journée cantonale des ministres, la Journée cantonale des conseillers et conseillères, les formations au renouvellement des conseils et à la préparation des colloques des coordinateurs. Le sens de cette collaboration est de développer une vision commune des interventions à mener, des formations à soutenir et des communications à mettre en place et de donner ainsi un rythme aux changements et innovations en Eglise.

### **Ministère de pionnier en Eglise**

Le ministère de pionnier est une forme de présence d'Eglise alternative au modèle paroissial standard. Il a pour objectif principal de rejoindre des personnes sans lien ou ayant des liens ténus avec l'Eglise et/ou l'Evangile pour répondre à leurs besoins spirituels par des moyens inédits. Toute la question est de savoir comment discerner, développer et accompagner ces ministères en émergence. On peut définir le pionnier en Eglise de la manière suivante : des pionniers sont des personnes appelées par Dieu qui sont les premières à déceler et répondre aux initiatives du Saint-Esprit, c'est-à-dire là où Dieu est déjà à l'œuvre, en faveur de ceux et celles qui sont dans un contexte particulier, hors Eglise, et sachant les rassembler et créer ainsi de nouveaux noyaux de communautés chrétiennes.

### **Labo Khi**

Le Labo Khi est un laboratoire de recherche et de développement au service des lieux d'Eglise et en lien de partage avec les autres Eglises. En prise avec les changements de la société, il imagine de nouvelles façons de vivre la foi protestante. En référence à la première lettre grecque du mot «Christ», le Labo Khi est au service de celles et ceux qui s'engagent pour permettre une rencontre avec l'Evangile aujourd'hui. Depuis 2013, il accompagne des groupes et des individus, il développe ses propres outils, il cherche de nouvelles pistes et se met en lien avec d'autres institutions ou personnes actives dans le même secteur. Il est composé de Dimitri Andronicos, Jean-Christophe Emery, Philippe Gonzalez, Mirja Nicollier et Simon Weber.

## Nouvelle Constitution sous toit

*La Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) relève, depuis de nombreuses années, le défi de parler au nom des différentes Eglises membres au niveau national et international. De plus, cette année, les différentes sessions de l'Assemblée des délégués (AD) ont été marquées par les travaux de révision de la Constitution de la FEPS.*

### Eglise Evangélique Réformée de Suisse (EERS)

Une session supplémentaire en avril a permis aux membres de l'Assemblée des délégués (AD) de terminer la première lecture du projet de nouvelle Constitution. La seconde lecture a eu lieu lors de l'AD de juin à Schaffhouse. Elle a donné lieu à de vifs débats sur certains points. La question de l'équilibre des genres a notamment provoqué une suspension de séance lorsque des voix alémaniques ont voulu donner au Saint-Esprit l'attribut de « consolatrice ». Totalement opposée à cela pour des raisons linguistiques et non de principe, la délégation romande s'est heurtée à l'exigence de parité d'un nombre importants de délégués alémaniques. Une discussion informelle a permis aux uns et aux autres de se comprendre et les alémaniques ont retiré leur proposition pour maintenir la cohésion entre les différentes Eglises membres de la future EERS. Finalement, le texte de la Constitution fut sous toit à la fin de la session. Ce texte nécessitait un vote final pour être entériné. C'est pourquoi le 18 décembre 2018, l'AD s'est retrouvée pour une session supplémentaire à Berne et a procédé à ce vote. La mise en œuvre de la Constitution révisée est prévue en 2020 (et non 2019 comme le proposait initialement le Conseil). Cela pour permettre à un groupe désigné par le bureau de l'AD de préparer les règlements en découlant, notamment le règlement du Synode et le règlement financier à soumettre à l'AD courant 2019. Le pasteur vaudois Guy Liagre est dans ce groupe pour représenter les romands.

La nouvelle Constitution définit l'EERS comme une communion d'Eglises. L'EERS assumera, comme la FEPS, les relations avec le monde politique et la société civile, les relations œcuméniques et les dialogues interreligieux au niveau national et international. Ces différents domaines sont assumés par les Eglises membres au niveau cantonal et local. L'EERS reconnaît l'EPER et PPP comme ses fondations, Mission 21 et DM-échange et mission comme ses œuvres missionnaires en Suisse.

L'organisation de l'EERS sera constituée du Synode national, du Conseil et de l'organe de révision. La Constitution ancre le principe d'une direction tripartite : synodale, collégiale (le Conseil) et personnelle (le président). Ce dernier n'a pas de prérogative par rapport aux autres membres. Ses responsabilités sont les

suivantes : représenter l'EERS dans la sphère publique, promouvoir la communion entre les Eglises membres et formuler des suggestions concernant la vie ecclésiale et l'accomplissement de la mission de l'Eglise. La délégation au Synode est définie en fonction du nombre de membres. Pour l'EERV la première délégation au Synode national sera de 6 membres contre 4 délégués à l'AD actuellement. L'objectif visé par ces différents changements est d'augmenter la visibilité de l'EERS dans la société et d'en faire un partenaire identifiable et identifié. Cependant, les enjeux resteront pour les Eglises membres de bien définir les champs de mutualisation, de trouver des chemins pour que les nombreuses différences ne soient pas des entraves à la communion ainsi que de garantir le réel sens des délégations de compétences : des Eglises à l'EERS, et non l'inverse.

Dans ce processus de révision, le travail préparatoire commun des romands a permis une synergie et une présentation claire des amendements pour une défense efficace de la sensibilité romande. Cela a renforcé les liens entre les délégations des Eglises de la CER qui sont maintenant identifiées comme un groupe, à l'instar notamment des Eglises du nord-ouest ou de celles de l'est de la Suisse qui sont des groupes constitués de l'AD depuis de nombreuses années. Cela étant, le travail de révision a mis en lumière de manière encore plus forte que le fédéralisme de la Suisse avec les différentes sensibilités, langues, cultures est un défi majeur pour le vivre ensemble des Eglises réformées. Préserver l'écoute et travailler à la compréhension les uns des autres doivent être une priorité pour tous : Eglises cantonales, délégués au Synode de l'EERS, membre ou président du Conseil. La communion entre nos différentes Eglises est à ce prix. La seule affirmation de la foi au même Christ n'est pas suffisante.

### Renouvellement du bureau de l'Assemblée des délégués et du Conseil pour la mandature 2019-2022

Pendant les différentes sessions de 2018, des élections ont eu lieu pour remplir les mandats électifs des organes de la FEPS. C'est ainsi que le Conseil et le président (voir encadré) ont été élus. Pour la mandature 2019-2022 outre le président sont membres du Conseil : Sabine Brändlin, pasteure (BL), Esther Gaillard, laïque (VD), Ruth Pfister-Murbach, laïque (TG),



Pierre-Philippe Blaser, pasteur (FR), Ulrich Knöpfel, pasteur (GL) et Daniel Reuter, laïque (ZH).

Dès 2019, c'est un romand qui présidera l'Assemblée des délégués pour 2 ans. Il s'agit du pasteur Pierre de Salis (NE). Il sera assisté de deux vice-présidents : le laïque Heinz Fischer (SZ) et la pasteure Barbara Damaschke-Bösch (SG).

Pour ce qui est des délégués romands élus dans les commissions de nomination et d'examen de la gestion, il s'agit respectivement du pasteur Gilles Cavin (VS) et de la laïque Myriam Karlström (VD).

### Finances

En juin, les délégués ont adopté les comptes 2017 avec un excédent de charges de 73'607.- fr. qui a été prélevé au capital de la FEPS (le budget 2017 prévoyait un excédent de charges de 198 910.- fr.). Cela note une bonne maîtrise des finances d'une année 2017 riche en événements pour le Jubilé de la Réforme. Des dépassements de coûts tant sur le

personnel que sur les projets ont été compensés par des recettes extraordinaires.

En novembre, les délégués ont voté un budget 2019 qui présente un excédent de charges de 3'458.- fr. et des contributions des Eglises membres à hauteur de 6'063'102.- fr., équivalentes à celles de l'année précédente. L'AD a reconduit l'allocation d'une contribution extraordinaire de 420'000.- fr. au financement solidaire partiel de l'aumônerie pour requérants d'asile dans les centres fédéraux pour 2019. Par ailleurs, lors de la discussion sur la planification financière, les Eglises romandes ont annoncé le dépôt d'une motion pour la session de juin 2019. Elle demandera que le Conseil fasse une analyse des moyens financiers de la FEPS en vue de tenir compte de ceux des Eglises membres qui diminuent pour nombre d'entre elles.

Par ailleurs, il revient à l'AD de prendre connaissance chaque année des rapports annuels, budgets et comptes des œuvres d'entraide liées à la FEPS, à savoir l'EPER, PPP, DM-échange et mission et Mission 21 et de Fondia. L'AD attribue également les divers financements dus à ces œuvres.

### 2020 – 100 ans en Valais

En 2020, l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution marquera le changement de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) en Eglise Evangélique Réformée de Suisse (EERS). La première session du Synode national aura lieu en Valais, à l'invitation de l'Eglise réformée évangélique du Valais (EREV). Cela marquera également les festivités du 100<sup>e</sup> anniversaire de la FEPS. Une année importante pour la visibilité du protestantisme réformé en Suisse.

### Election mouvementée de Gottfried Locher à la présidence du Conseil de la FEPS pour la nouvelle mandature 2019-2022

L'élection à la présidence du Conseil de la FEPS a été précédée outre Sarine par une campagne médiatique très dure contre le candidat sortant Gottfried Locher. La candidature de la pasteure zurichoise Rita Famos est apparue comme une candidature de combat dans les médias. Les deux candidats ont été opposés sur de nombreux thèmes et les attaques personnelles contre le président sortant ont été nombreuses. Le débat qui a précédé l'élection s'est fait l'écho de tous ces éléments, le ton étant parfois très sec. Au final, Gottfried Locher a été réélu avec près des deux tiers des voix. Les délégués romands ont reçu Mme Famos pour l'entendre avant l'élection. Si chacun a voté pour le candidat qu'il préférerait, ils ont pu goûter la personnalisation des débats et la violence de certaines interventions.

## Mutualisation et réseau

2018 a été pour la Conférence des Eglises réformées de la Suisse romande (CER) une année d'adaptation de ses statuts pour permettre une continuité dans le travail de son Conseil exécutif et une plus grande clarté dans le déroulement de ses assemblées. Les différentes Eglises membres de la CER tiennent à ce lieu important de mutualisation et de partage.

### Assemblée générale

L'Assemblée générale de la CER (AGCER) a siégé deux fois en 2018. Outre les décisions concernant la marche de la CER, ces réunions permettent aux conseillers synodaux des différentes Eglises de se connaître. Les liens ainsi tissés favorisent ensuite le débat et la recherche de solutions acceptables pour les uns et les autres dans le déploiement des trois départements. Les différentes plateformes de spécialistes préparent des dossiers et donnent des impulsions au Conseil exécutif. A la demande de la plateforme de stratégie générale, le statut des membres invités à l'Assemblée générale a été clarifié. Par ailleurs, les législatures de la CER sont passées de 2 à 3 ans afin de permettre au Conseil exécutif de travailler davantage dans la continuité.

En juin 2018, l'AGCER a adopté les comptes avec un excédent de produits de 210'044.45 fr. Elle a décidé de ristourner 200'000.- fr. de l'excédent de produits 2017, en déduction des contributions 2018 et de reporter le solde de 10'044.45 fr. au capital. Et en décembre, l'AGCER a adopté le budget 2019 équilibré avec des charges et des produits se montant à 3'045'007.- fr.

### Conseil exécutif

Le Conseil exécutif a été renouvelé pour la législature 2019-2021. Il est composé de Xavier Paillard (EERV), président, Monique Johner (EERF), vice-présidente et responsable des RH et Christian Miaz (EREN), trésorier.

### Amélioration de la gestion financière

Le Conseil exécutif a poursuivi sa volonté de donner à la CER une comptabilité analytique plus lisible, tant par nature que par activité en mettant au point un nouveau plan comptable. Le règlement de frais, approuvé par l'administration cantonale des impôts du canton de Vaud, est désormais appliqué. Pour la deuxième année consécutive, les comptes de la CER terminent sur un bénéfice, avec une nette amélioration par rapport au budget. Le Conseil exécutif analyse les comptes pour déterminer si les améliorations réalisées sont conjoncturelles ou structurelles, afin d'en tirer les conséquences pour les prochains budgets. Une

ombre au tableau toutefois : la CER a été informée qu'elle devait être assujettie à la TVA du fait que le financement de Médias-pro par la RTS ne constituait pas une subvention, mais le financement de prestations. Le Conseil exécutif a mis en place différentes actions pour déterminer les conséquences d'une telle décision.

### Gestion administrative de la CER

Outre les départements qui ont leur propre secrétariat pour le travail administratif, le Conseil exécutif peut compter sur une secrétaire. Après des années de service, Gwendoline Noël a choisi de quitter cette fonction pour entamer une formation diaconale. C'est Pauline Herren qui a repris cette tâche. Par ailleurs, la gestion financière courante est confiée à l'externe de l'institution à une fiduciaire qui tient la comptabilité et travaille en lien étroit avec le trésorier. Enfin, la gestion RH était également externalisée. Le Conseil exécutif a choisi de renoncer à ce mandat dès la fin 2018. La gestion RH est reprise par les directeurs de département et le Conseil exécutif, qui prendra des conseils externes ponctuels selon les situations.

### Activités

Au-delà de la structure, il convient de relever que la vie CER s'exprime au travers des activités de ses départements.

Le travail d'édition continue à se développer grâce à l'Office protestant d'éditions (OPEC) qui propose une dizaine de nouveautés chaque année dans des domaines tels que la catéchèse, la théologie, la liturgie, la spiritualité.

L'Office protestant de la formation (OPF) est responsable de la formation initiale et continue des ministres. Il présente également, dans sa palette, des offres pour les laïcs.

L'équipe journalistique de Médias-pro a connu passablement de changements en 2018. Ces professionnels produisent et diffusent des articles, des nouvelles et des émissions de débat éthique et d'information religieuse à la radio et télévision grâce à un partenariat avec la RTS, dans la presse écrite via Protestinfo et sur internet.





### **Sollicitations de l'extérieur**

Le contexte de sécularisation de la société pose des défis semblables aux Eglises de la CER, même si leur déclinaison peut varier selon les réalités cantonales. Des questions communes se posent notamment sur l'accueil des réfugiés, les dialogues œcuméniques et interreligieux et les solidarités au-delà des frontières. Le bon travail de réseau et la meilleure connaissance de la CER auprès des partenaires augmentent les sollicitations qu'elle reçoit. Pour preuve, le comité romand de soutien à la Chiesa valdese est venu se présenter à l'AGCER de décembre pour lancer un appel pour une mobilisation des Eglises en vue de poursuivre ce soutien. Ses membres sont vieillissants et peinent à susciter de la relève. Cependant, il est à craindre que leur appel n'ait que peu d'échos tant les différentes Eglises sont prises par des problématiques cantonales.

### **Hommage à Lucien Boder**

Le 15 août 2018 le pasteur Lucien Boder, membre du Conseil synodal des Eglises réformées de Berne Jura Soleure, est décédé. Il avait occupé différentes fonctions tant à la FEPS, qu'à la CER dont il fut membre du Conseil exécutif jusqu'en décembre 2016. Lucien Boder laisse sa famille, sa paroisse, le conseil synodal de refBeJuSo et plus largement l'ensemble des Eglises réformées romandes dans la tristesse de sa disparition et dans la reconnaissance pour tout ce qu'il a apporté.



## Mise en perspective

Samedi 9 mars 2019 ; une année très exactement après son refus d'entrée en matière sur le rapport relatif aux enveloppes de dotations, le Synode a validé les propositions du « rapport participatif et fédérateur sur les dotations ». Il est le résultat d'un processus de consultation, d'information et de réflexion mené par le groupe de travail qui s'est mis au travail sous la conduite experte de Jean-Luc Blondel, facilitateur, suite au Synode du 21 septembre 2018.

A première vue, le processus et le résultat auquel il a abouti peuvent paraître réjouissants. A y regarder de plus près, ils révèlent la profondeur de certains clivages au sein de notre Eglise, questionnent son fonctionnement démocratique et reflètent un manque de connaissances réciproques, de convictions communes et de confiance partagée entre différents pôles de notre Eglise.

Toujours plus fragile dans une société en constante mutation, l'EERV ne cesse de s'affaiblir par des dissensions internes de tous ordres, qui entravent son action et qui en discréditent son témoignage d'Évangile. Heureusement, les rapports de différents lieux d'Eglise reflètent quelques perles qui illuminent ce sombre tableau dont le contraste avec le coloré programme de législature est flagrant.

L'EERV se préoccupe-t-elle trop de ses structures de gestion au détriment de sa mission comme le prétendent certains... ou bien néglige-t-elle trop sa gestion dont les dysfonctionnements entravent la mission comme le constatent d'autres ? Le résultat reste le même, consternant. Et il se répète, inlassablement.

Est-ce le sort inévitable d'une Eglise nostalgique, trop riche, qui ne peut que perdre jusqu'à mourir pour renaître autrement ? C'est en tous cas celui d'une Eglise appelée à se souvenir qu'elle doit « *demeurer exigeante envers elle-même et se savoir toujours à réformer* ».

Le prochain renouvellement de législature de l'ensemble des assemblées et conseils de notre Eglise sera un indicateur important de la crise qu'elle traverse et de sa capacité de résilience. Puisse un beau printemps pascal nous réjouir au sortir du temps de la passion que nous traversons.

Lausanne, mardi 2 avril 2019



## **Suivi des résolutions et décisions du Synode**



### Remarques liminaires :

La distinction entre résolutions (générales et pérennes) et décisions (ponctuelles et limitées dans le temps, et donc traitées ou non), telle qu'elle résulte de l'accord entre le Bureau du Synode, la commission de gestion et le Conseil synodal sur l'interprétation de l'article 151 du RE, a été appliquée.

**Les résolutions** considérées comme telles sont présentées désormais distinctement des décisions. Les résolutions sont ajoutées à une liste en vigueur et y resteront aussi longtemps qu'elles n'auront pas été abolies par décision du Synode ou remplacées par un règlement ou une nouvelle résolution du Synode. Elles peuvent être consultées sur le site de l'EERV sous Synode.

**Les décisions** sont signalées comme en attente de traitement, en cours de traitement ou traitées. Sans remarques de la commission de gestion, le suivi proposé sera considéré comme adopté. Toutes les décisions prises dans le courant de l'année écoulée figurent ci-dessous avec un commentaire. Les décisions antérieures en attente de traitement ou en cours de traitement sont reprises et font également l'objet d'un commentaire aussi longtemps qu'elles n'auront pas été considérées comme traitées.

Les commentaires et les propositions de suivi sont faits dans la succession des différentes sessions.

## **A. Décisions votées en 2018**

### **Session du 9 mars 2018**

#### **D2018/00 Rapport Dotations**

Refus de l'entrée en matière sur le dossier

### **Session des 15 et 16 juin 2018**

#### **D2018/01 Comptes 2017**

Le Synode approuve les dotations aux fonds comme suit :

Dotation au Fonds CF Solidarité	CHF 1'120.-
Dotation au Fonds CF Nouveaux projet	CHF 1'230.-
Dotation au Fonds Immeuble Chavannes	CHF 1'457'042.-
Dotation au Fonds l'Etincelle	CHF 43'478.-

Et les prélèvements de fonds comme suit :

Prélèvement Fonds Cheseaux	CHF 10'250.-
Prélèvement Fonds CF Solidarité	CHF 860.-
Prélèvement Fonds Terre Nouvelle	CHF 609.-
Prélèvement Fonds Solidarité protestante	CHF 6'980.-
Prélèvement Fonds Immeuble Chavannes	CHF 130'889.-

#### **D2018/02 Comptes 2017**

Le Synode affecte CHF 476'620.- au Fonds de solidarité pour les contributions des paroisses, en vue d'alléger le montant des contributions 2018 des Régions et paroisses.

#### **D2018/03 Comptes 2017**

Le Synode affecte CHF 445'709.- au capital de l'EERV.

#### **D2018/04 Comptes 2017**

Le Synode approuve les comptes 2017 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud.

N°	Commentaires	Suivi
D2018/01 à D2018/04		Traitées



#### **D2018/05 Création d'une fondation immobilière**

Le Synode prend acte du projet de statuts de la Fondation immobilière de l'EERV, créée pour gérer le parc immobilier de l'EERV. Il demande au CS de lui soumettre à ratification la version définitive lors de la session d'automne 2018.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2018/05</i>	<i>Le Synode a ratifié les statuts de la Fondation immobilière (D2018/22)</i>	<i>Traitée</i>

#### **D2018/06 Création d'une fondation immobilière**

Le Synode autorise le Conseil synodal à transférer le solde du *fonds immeuble Chavannes* de l'EERV à la Fondation immobilière de l'EERV.

#### **D2018/07 Création d'une fondation immobilière**

Le Synode autorise le Conseil synodal à transférer à la Fondation immobilière de l'EERV le bien immobilier sis à Rue Ecole de Céramique 6, 1022 Chavannes-près-Renens.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2018/06 et D2018/07</i>	<i>La Fondation n'a pas été créée en 2018.</i>	<i>En cours de traitement</i>

#### **D2018/08 Création d'une fondation immobilière**

Le Synode mandate le Conseil synodal pour préparer le transfert des autres biens de l'EERV et le soumettre au Synode pour autorisation.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2018/08</i>		<i>En cours de traitement</i>

#### **D2018/09 ECT**

Le Synode accorde à l'ECT une subvention annuelle de CHF 275'000 pour les saisons 2019-2020 et 2020-2021, soit du 1er juillet 2019 au 30 juin 2021.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2018/09</i>		<i>En cours de traitement</i>

#### **D2018/10 Gestion 2017**

Le Synode approuve la gestion du Conseil synodal pour l'année 2017.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2018/10</i>		<i>Traitée</i>

#### **D2018/11 Gestion 2017**

Au vu de la situation, la Commission de gestion invoque l'art 62 C /ter du RE et demande au Synode de pouvoir « Exercer son mandat sur l'année en cours » avec le droit d'investiguer et de suivre dès aujourd'hui la gestion du Conseil synodal en matière RH.

La décision correctement formulée aurait dû être "Au vu de la situation et selon l'article 62 dernier alinéa du RE, le Synode charge la Commission de gestion d'exercer son mandat sur l'année en cours, avec le droit d'investiguer et de suivre dès aujourd'hui la gestion du Conseil synodal en matière de ressources humaines (RH)."

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2018/11</i>	<i>L'année en cours (2018) est terminée Un rapport a été discuté le 13 décembre 2018.</i>	<i>Traitée</i>

#### **Session du 21 septembre 2018**

#### **D2018/12 Rapport sur la motion « Pour un rapport participatif et fédérateur sur les dotations »**

Le Synode prend acte du rapport du Conseil synodal sur la motion intitulée « Pour un rapport participatif et fédérateur sur les dotations » adoptée par le Synode dans sa session ordinaire des 15 et 16 juin 2018.



#### **D2018/13 Rapport sur la motion « Pour un rapport participatif et fédérateur sur les dotations »**

A l'exception du principe de la disponibilité obligatoire de chaque candidat présenté par le Synode à toutes les dates préfixées par le Conseil synodal, le Synode valide le processus proposé en réponse à la motion intitulée « Pour un rapport participatif et fédérateur sur les dotations » et charge le Conseil synodal de sa mise en œuvre.

#### **D2018/14 Rapport sur la motion « Pour un rapport participatif et fédérateur sur les dotations »**

Le Synode renonce à une consultation formelle des paroisses et Régions en vue du rapport sur les enveloppes de dotations qui lui sera soumis en mars 2019.

#### **D2018/15 Rapport sur la motion « Pour un rapport participatif et fédérateur sur les dotations »**

Le Synode charge le Conseil synodal d'organiser, à l'intention du groupe de travail, une consultation de toutes les paroisses et Régions conforme à ce qui est prévu par le texte de la motion déposé et voté (avec les 5 questions explicitées) par le Synode en juin 2018, avec un délai de réponse au 15 novembre 2018.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2018/12 à D2018/15</i>	<i>Le groupe de travail a produit un rapport selon la demande du Synode. Sur cette base, le Conseil synodal a présenté à la session extraordinaire de mars 2019 son rapport sur les enveloppes de dotations 2020-2025.</i>	<i>Traitées</i>

### **Session des 2 et 3 novembre 2018**

#### **D2018/16 Budget 2019**

Le Synode adopte la table des contributions régionales telle que présentée à la page 18 du budget 2019.

#### **D2018/17 Budget 2019**

Le Synode adopte la liste des offrandes générales des paroisses, des aumôneries et des lieux phares pour l'année 2019 telle que présentée à la page 19 du budget 2019 et les leur recommande.

#### **D2018/18 Budget 2019**

Le Synode adopte le budget 2019 de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud amendé comme suit : p. 40, COER une augmentation des charges de fr. 30'400 qui fait passer les charges du COER de fr. 40'000 à fr. 70'400.

#### **D2018/19 Budget 2019**

Le Synode fixe la cible Terre Nouvelle de l'EERV à fr. 1'700'000 pour 2019.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2018/16 à D2018/19</i>		<i>Traitées</i>

#### **D2018/20 Nomination de l'organe de contrôle financier**

Le Synode nomme la fiduciaire Staehli SA à Morrens comme organe de contrôle financier de l'EERV et lui confie le contrôle ordinaire des comptes 2018 de l'EERV.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2018/20</i>		<i>Traitée</i>

#### **D2018/21 CER**

Le Synode ratifie les statuts de la CER.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2018/21</i>		<i>Traitée</i>



### D2018/22 Fondation immobilière

Le Synode ratifie les statuts de la Fondation immobilière.

N°	Commentaires	Suivi
D2018/22		Traitée

### Session du 13 décembre 2018

#### D2018/23 Conseil synodal

Le Synode demande au Conseil synodal de lui communiquer en mars 2019 les mesures prises pour améliorer la collaboration à la Maison des Cèdres, au sein du Conseil synodal et avec les Offices.

#### D2018/24 Conseil synodal

Le Synode demande au Conseil synodal de lui préciser le rôle et les compétences attendues de chaque Conseiller synodal en tant que répondant de son dicastère, et de lui communiquer ces données en mars 2019.

N°	Commentaires	Suivi
D2018/23 et D2018/24		Traitées

## B. Postulats et motions en 2018

### M2018/01 Pour une consultation des paroisses et des régions dans le rapport sur les dotations

Conformément à l'art. 143 RE, le Synode charge le Conseil synodal de lui présenter un projet de décision prévoyant que le nouveau rapport sur les dotations intègre le résultat d'une consultation des paroisses et des régions de l'EERV portant sur les points suivants :

- 1) le regroupement paroissial dans votre région vous convient-il ? Sinon, pour quels motifs ?
- 2) Quelles sont les missions ou compétences que votre paroisse délègue ou souhaite déléguer à la région (compte tenu de votre réponse au point 1) ? Quelles sont celles qu'elle accomplit ou désire accomplir elle-même ? / S'agissant des régions, quelles sont les missions ou compétences que votre région délègue ou souhaite déléguer au canton ? Quelles sont celles qu'elle accomplit ou désire accomplir elle-même ?
- 3) Quelle modification d'EPT ministériels votre paroisse a-t-elle subie depuis 2008 ? Quels effets en ont découlé ?
- 4) Comment votre paroisse s'engage-t-elle à redéfinir sa mission au service de tous ? Et quels en sont les fruits ? A-t-elle développé des activités nouvelles, des projets innovants ? A-t-elle renoncé à certains événements, manifestations, activités ?
- 5) Comment les collaborations inter-paroissiales et régionales se développent-elles ? Et, selon quels modèles ?

### M2018/02 Pour un rapport participatif et fédérateur sur les dotations

Conformément à l'art. 143 RE, le Synode demande au Conseil synodal de présenter un projet de décision prévoyant que le groupe de travail chargé d'élaborer le rapport à venir sur les dotations sera composé de personnes désignées par le CS et de représentants élus par le Synode. Le bon sens veut que les membres de ce groupe de travail soient représentatifs des différents lieux d'Eglise de l'EERV, auxquels devraient être associés des délégués représentant l'Etat et la Faculté de théologie et de science des religions de l'Unil.

N°	Commentaires	Suivi
M2018/01	La motion a été renvoyée au Conseil synodal. Le synode a renoncé à une consultation formelle au profit d'une consultation à l'intention du groupe de travail (voir D2018/14 et D2018/15).	Traitée
M2018/02	Le Conseil synodal a présenté à la session extraordinaire de mars 2019 son rapport sur les enveloppes de dotations 2020-2025. (voir D2018/16)	Traitée

## C. Résolutions votées en 2018



### **Session des 15 et 16 juin 2018**

#### **R2018/01 Comptes**

Le Synode demande au CS de lui présenter à l'avenir le Résultat annuel avant mouvements de fonds et de provisions non budgétisées et de soumettre à l'approbation formelle du Synode les dotations et prélèvements aux fonds et aux provisions ainsi que l'affectation du bénéfice pour la couverture du déficit.

#### **R2018/02 Contributions des Régions et des paroisses**

Le Synode fixe le montant total des contributions des Régions et paroisses au 10% de la part EERV de la subvention de l'Etat de l'année précédente.

#### **R2018/03 Contributions des Régions et des paroisses**

Le Synode demande au Conseil Synodal de lui soumettre chaque année une répartition des contributions des Régions incluant les principes suivants :

- La répartition est établie au prorata du nombre total de réformés déclarés.
- Les Assemblées régionales sont libres d'établir une solidarité interne à leur Région.
- Les Régions et paroisses alimentent librement le Fonds de solidarité pour les contributions des paroisses.
- Au Synode de juin, le montant du fonds de solidarité pour les contributions des paroisses au bouclage de l'année précédente est utilisé pour diminuer le montant total des contributions des Régions et des paroisses de l'année suivante.

#### **R2018/04 Création d'une Fondation immobilière**

Le Synode demande au Conseil synodal de lui remettre annuellement les comptes de la Fondation immobilière de l'EERV.

## **E. Décisions votées avant 2018 et non traitées**

### **Sessions de 2007**

#### **15 et 16 juin 2007**

##### **2007 / 11 Reconnaissance du recueil de chants « Alléluia »**

Le Synode prend acte du dysfonctionnement de la CER dans le processus d'édition du recueil « Alléluia ».

Il demande au Conseil synodal :

- de préciser la teneur exacte de la « délégation de compétences » octroyée par l'EERV à la CER et du mandat donné à la FEEPR par la CER.

Dans le cadre de la CER :

- de poursuivre le processus d'évolution de ce recueil et de proposer des versions électroniques ;
- de définir un mandat clair pour tout organe appelé soit à faire évoluer ce recueil, soit à le rééditer ;
- d'exiger et mettre en œuvre une meilleure concertation des différents acteurs concernés par une telle démarche.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2007/11</i>		<i>Non traitée</i>

### **Sessions de 2008**

#### **6 et 7 juin 2008**

##### **D2008/41 – Tableau de bord**

Le Synode demande au CS d'élaborer, en dialogue avec la Commission de gestion et la Commission des finances, un « tableau de bord » de gestion de l'EERV destiné au Synode. Ce document porterait les objets et le niveau de détail figurant au budget, aux comptes et dans le rapport de gestion. Il permettrait de clarifier et de simplifier la communication entre le CS et le Synode en matière de gestion.





<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2008/41</i>	<i>Cette décision est en cours de clarification entre le CS et les commissions concernées.</i>	<i>En cours de traitement</i>

## **Sessions de 2014**

### **13 et 14 juin 2014**

#### **D2014/12 – Valorisation de la parcelle n° 167 de l'EERV à la rue Ecole Céramique 6 – 1022 Chavannes**

Le Synode autorise le Conseil synodal à démolir le bâtiment propriété de l'EERV et situé à la rue de l'Ecole céramique 6 à 1022 Chavannes, et à construire deux immeubles à sa place

#### **D2014/13 – Valorisation de la parcelle n° 167 de l'EERV à la rue Ecole Céramique 6 – 1022 Chavannes**

Le Synode autorise le Conseil synodal à constituer une cédula hypothécaire de CHF 2'600'000.- sur la parcelle n° 167, propriété de l'EERV, à la Rue de l'Ecole céramique 6 à 1022 Chavannes.

#### **D2014/14 – Valorisation de la parcelle n° 167 de l'EERV à la rue Ecole Céramique 6 – 1022 Chavannes**

Le Synode autorise le Conseil synodal à conclure un emprunt maximum de CHF 2'600'000.- pour les travaux de démolition et de construction à la rue de l'Ecole Céramique 6 à 1022 Chavannes.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2014/12 à D2014/14</i>	<i>Le permis de construire, obtenu pour ce projet en 2018, a été annulé suite à un recours. Un deuxième permis de construire est en cours d'obtention.</i>	<i>En cours de traitement</i>

## **Sessions de 2015**

### **D2015/02 – Programme de législation**

Le Synode demande au CS de respecter le rythme des lieux d'Eglise dans ce processus.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2015/02</i>	<i>Selon D2017/05, la décision est considérée par le Synode comme en cours de traitement. Cependant, la législature touchant à sa fin, on peut la considérer comme traitée.</i>	<i>Traitée</i>

### **2015/05 - Organisation**

Le Synode encourage le CS à continuer d'entretenir la communication avec tous les lieux d'Eglise, dans une communion confiante et un travail communautaire.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2015/05</i>	<i>Selon D2017/05, la décision est considérée par le Synode comme en cours de traitement.</i>	<i>En cours de traitement</i>

## **Sessions de 2016**

### **2016/06 Gestion 2015**

Le Synode demande au Conseil synodal de réfléchir à ce qui peut améliorer la communication administrative et de le mettre en œuvre.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2016/06</i>	<i>Selon D2017/05, la décision est considérée par le Synode comme en cours de traitement.</i>	<i>En cours de traitement</i>

## **Sessions de 2017**



### Session des 16 et 17 juin 2017

#### **2017/03 Gestion 2016**

Le Synode demande au Conseil synodal de mettre très clairement dans ses futurs rapports, et ceci jusqu'à la fin de la législature, les objectifs qu'il s'est fixés pour l'année relatifs à son programme, ainsi que les moyens utilisés pour les atteindre et enfin les résultats obtenus.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2017/03</i>		<i>Non traitée</i>

#### **2017/05 Politique immobilière**

Le Synode prend acte du rapport à propos de la Politique immobilière de l'EERV présentée par le Conseil synodal.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2017/05</i>		<i>Traitée</i>

#### **2017/06 Enfance, jeunesse, Evangile**

Le Synode prend acte du chantier Enfance, Jeunesse et Evangile, tel que décrit dans le rapport.

#### **2017/07 Enfance, jeunesse, Evangile**

Durant l'activation du chantier *Enfance, Jeunesse et Evangile*, le Synode autorise les acteurs de la catéchèse à s'éloigner du dispositif *Chemins de vie et de foi* tel que décrit dans le tableau "dispositif *Chemins de vie et de foi*".

#### **2017/08 Enfance, jeunesse, Evangile**

Le Synode demande que le chantier Enfance, jeunesse, Evangile figure à l'ordre du jour de la session de mars 2019.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2017/06</i> <i>à</i> <i>D2017/08</i>		<i>Traitées</i>

### Session des 3 et 4 novembre 2017

#### **2017/15 Politique immobilière**

Le Synode autorise le principe de la vente de la partie est de la parcelle 6299 sise à l'Avenue de Rumine 62.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2017/15</i>	<i>Le projet immobilier sur cette parcelle n'a pas encore obtenu les autorisations nécessaires. La vente est conditionnée à ces autorisations.</i>	<i>En cours de traitement</i>

#### **2017/16 Maison de la diaconie**

Sans se prononcer ni sur le statut de ce lieu, ni sur le budget de fonctionnement, ni sur la dotation ministérielle, le Synode est favorable au projet d'une maison de la diaconie

#### **2017/17 Maison de la diaconie**

Le Synode demande au Conseil synodal de mener des négociations notamment avec la municipalité de la ville de Lausanne afin de lui présenter un plan de financement des transformations du bâtiment puis de son exploitation.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>D2017/16</i> <i>et</i> <i>D2017/17</i>	<i>Les négociations avec la municipalité de Lausanne sont en cours.</i>	<i>En cours de traitement</i>

## **F. Motions et vœux votés avant 2017 et non traités**

### Session du 7 novembre 2015



### Motion « pour la sauvegarde de la Création »

Le Synode de l'EERV, au vu de la pétition « Pour la sauvegarde de la Création », signée par plus de 500 personnes, adressée aux autorités de l'Eglise, considérant la gravité des problèmes posés par la rapide détérioration de la Création sous l'effet de l'activité irresponsable des hommes motivée par l'appât du gain, indépendamment de considérations éthiques et environnementales, constatant que l'urgence de ces problèmes s'est imposée récemment et que leur gravité n'est plus sérieusement contestée, persuadé que la vocation d'amour et de service des Eglises est aussi un appel à s'engager résolument pour la sauvegarde de la Création et la protection de l'humanité, et ainsi à « témoigner de l'Evangile en parole et en actes » (chiffre 5 des Principes constitutifs), demande au Conseil synodal de :

- Placer la sauvegarde de la Création parmi ses préoccupations prioritaires en l'incluant explicitement au Programme de législature,
- Promouvoir une campagne d'information et sensibilisation au sein de l'EERV,
- Inciter les ministres et particulièrement ceux qui s'occupent de la jeunesse à donner de l'importance à notre responsabilité écologique dans l'enseignement, la prédication, les études bibliques, et de toute autre manière,
- Proposer aux lieux d'Eglise, aux Eglises sœurs de notre canton et au-delà aux politiques, aux autres partenaires de la société civile et à chacun le lancement d'actions concrètes et significatives,
- Accroître les moyens humains et pécuniaires mis à la disposition de la structure Eglise-environnement de l'EERV. Pour cela ouvrir un crédit extraordinaire de 20'000 francs en 2016.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>M2015/04</i>	<i>Un rapport sera présenté au Synode ordinaire de juin 2019.</i>	<i>En cours de traitement</i>

### Vœu 3 concernant HET-Pro

Le Synode forme le vœu que le Conseil synodal ait des contacts réguliers avec les initiants de la HET-Pro et qu'il demande au BS d'inviter une délégation de la future HET à une future session du Synode pour présenter le projet.

<i>N°</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
<i>V2015/03</i>	<i>Une première rencontre a eu lieu dans le courant du premier semestre 2016 entre une délégation du CS et les initiants de la HET-pro. Une deuxième rencontre a eu lieu en février 2018 entre une délégation du CS et la direction d'HET-Pro. Une délégation d'HET-Pro est venue au Synode ordinaire de juin 2018 présenter leur projet et les actions en cours.</i>	<i>Traitée</i>

Le Conseil synodal, le 5 mars 2019

**EERV**

Chemin des Cèdres 7  
CP 6023  
1002 Lausanne

T +41 21 331 21 61 – [info@eerv.ch](mailto:info@eerv.ch) – [www.eerv.ch](http://www.eerv.ch)